

SAHARA INFO

An 2000

Le référendum encore reporté, les chances de paix s'envolent ?

Sahara Info n°108 - novembre-décembre 1999 - 15F - trimestriel
Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

An 2000 au Sahara Occidental

le référendum encore reporté



les chances de paix s'envolent?

Association des Amis de la RASD
BP 244
75227 PARIS CEDEX 05

1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
.....
.....

nouvelles du SAHARA

06.10.99 El Ayoun

Suite aux violents incidents des semaines passées, sur "haute instruction royale" une délégation ministérielle de six membres s'est rendue à El Ayoun. La délégation a reçu les différentes catégories de la population qui ont exprimé leur mécontentement.

05.10.99 Rapport semestriel du Haut Commissariat pour les Réfugiés.

Le HCR souligne que ses buts sont d'achever les activités préparatoires en vue du rapatriement librement consenti des réfugiés sahraouis, d'ici mars 2000. Toutes les collectes d'informations et planifications de la logistique du retour ont été faites.

08.10.99 Résolution de la quatrième commission de l'assemblée générale de l'ONU

Le projet de résolution adopté par consensus par la commission stipule que l'Assemblée Générale engage le Maroc et le Front Polisario à appliquer "fidèlement et loyalement" les mesures proposées par le Secrétaire Général pour l'identification, la procédure de recours et le calendrier d'exécution révisé. Par cette résolution, l'Assemblée Générale réaffirme la responsabilité de l'ONU vis-à-vis du peuple du Sahara Occidental pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination "impartial et libre de toutes contraintes".

08.10.99 Condamnations

La Cour d'appel d'El Ayoun a condamné pour pillages 27 personnes, dont trois Sahraouis, à des peines allant de 10 à 15 ans de prison. Deux femmes figurent parmi les condamnés (AFP).

09.10.99 Sous commandement militaire

Selon El Watan la gestion de la "zone sud"

(Sud marocain et Sahara Occidental), jusqu'à sous tutelle du ministère de l'Intérieur, a été confiée à un triumvirat militaire, comprenant les généraux Kadiri, chef des renseignements militaires, Benslimane, patron de la gendarmerie (police militaire) et Benani, commandant militaire de la zone sud.

20-21.10.99 Conseil national sahraoui

Le Parlement sahraoui s'est réuni en séance constitutive à Tifariti (territoires libérés de la RASD). Formé de 51 membres élus pour 18 mois, le parlement légifère et contrôle toutes les instances du Front Polisario et de la RASD.

25.10.99 Tan-Tan (Sud Maroc)

Le ministère sahraoui des Territoires occupés annonce que plus de 300 jeunes Sahraouis ont organisé un sit-in le 23 octobre devant le gouvernorat de Tan-Tan, pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de vie et manifester leur soutien aux victimes de la répression d'El Ayoun. La manifestation a été dispersée par la police et l'armée, mais elle a été reconduite le lendemain, cette fois sans

SOMMAIRE

Nouvelles du Sahara	p. 2	Jean-Paul LECOQ aux Nations Unies	p.9 et 10
Suite	p.25 et p.26	Coup de coeur (Elisabeth MULLER)	p. 11 et 12
25 ^e Conférence Européenne		Droits de l'Homme (récits)	p.13 à 19
Résolution Politique	p. 4	Philippe et Khadija MARTIAL	
Résolution Finale	p. 6 et 7	(Du rêve au cauchemar)	p.21 à 24
Commission des Droits de l'Homme	p. 19	Actualités de l'Association	p.25
Témoignage du Père Loïq	p. 8	Cartes de protestation	p.2 et p. 28

Madame, Monsieur

Nous venons d'apprendre que le référendum au Sahara Occidental est reporté pour la énième fois.

Ce nouveau report est scandaleux !

Jusqu'à quand accepter une telle situation faite au Peuple Sahraoui ?

Que comptez-vous entreprendre pour que le référendum ait lieu sans plus tarder et que la paix s'instaure au Maghreb ?

Signature

Nom - Prénom :

Adresse :

Qualité :

3 F

Vous pouvez également envoyer cette carte à votre Député, Sénateur ou au Ministre des Affaires Etrangères

Éditorial

L'an 2000, année ronde, était devenue pour nous le symbole de l'espoir, celui de l'autodétermination et de l'indépendance des Sahraouis. Aussi nous avons tous ressenti ce nouveau renvoi - pour quand désormais un référendum ? - très cruellement. Une lettre d'Algérie, à la veille de boucler le journal nous est parvenue... Elle s'est aussitôt imposée pour devenir notre éditorial, merci à Gaby et aux deux Jean.

"Nous apprenons que le rapport de Kofi ANNAN au Conseil de Sécurité prévoit le report du Référendum en 2002 ou 2003 ! Stupéfiant, on a envie de crier ! Crier pour tout ce peuple, ces femmes, ces jeunes, ces enfants. Est-ce possible ?

- 25 ans d'exil pour 150 000 d'entre eux dans les camps au sud de Tindouf.
- 25 ans d'occupation militaire, d'arrestations, de répression, d'isolement et de silence pour ceux des villes occupées.
- pour tous 25 ans de séparation les uns des autres.

Cela suffit !

C'est impossible d'accepter cela. On veut faire durer le temps, pour que de lassitude, ce peuple se taise et que selon le souhait secret des "grands" de cette terre, on n'en parle plus. Impossible ! Toute une population digne et courageuse, mais engoissée crie au secours et ... on ne veut pas l'entendre. Non ! on ne peut pas se taire ni eux, ni nous.

Alors ?

- Exiger de l'ONU qu'elle prenne ses responsabilités, les chefs d'état et de gouvernement d'Espagne et de France en particulier.
- Exiger que l'ONU dès maintenant, prenne en charge ce territoire et libère ainsi cette population baillonnée et sequestrée.
- Exiger que l'ONU prenne des dispositions pour accélérer ce processus d'identification et de recours : multiplier, pendant 3 mois, le personnel et augmenter le nombre des centres ou bureaux d'identifications.

Il en va de la vie et de la santé de milliers de personnes et d'enfants.

Il en va de la paix dans cette région.

Il en va de la vérité et droiture des responsables des décisions de l'ONU.

La liberté n'a pas de prix !

Le Peuple Sahraoui vivra !

Et tous se réjouiront de cette qualité de vérité et de paix qu'il apportera dans les relations internationales à l'exemple, aujourd'hui, du peuple du Timor Oriental."

Alger, le 10 décembre 1999

**Gaby COTTENCEAU
Jean DESFORGE
Jean GERNIGON**

Rapport Commission Politique (extraits)

La Conférence européenne de Las Palmas, de très haute tenue, a rassemblé des centaines de délégués européens et accueilli de hautes personnalités. Nous nous en ferons l'écho à plusieurs reprises dans ce journal. En commençant par le rapport de la commission politique qui a élaboré un programme d'actions pour les prochains mois tout à fait dans l'actualité imposée par le nouveau report du référendum.

La commission politique s'est préoccupée à établir un programme en vue de remplir 3 objectifs :

1. Pressions sur les Nations Unies, le Conseil de Sécurité et le Secrétaire Général pour que l'ONU mène à son terme sans retard le processus d'identification des votants afin d'engager la phase finale du plan de paix : le Référendum d'autodétermination

2. Mobilisation de toutes les forces démocratiques en Europe pour obliger les institutions européennes, le Conseil de l'Europe, les pays européens à remplir leurs obligations politiques, à exercer leur vigilance démocratique en matière de droits de l'homme à remplir leur mission d'aide matérielle et humanitaire en faveur du peuple sahraoui et de l'achèvement sans retard du processus de paix au Sahara Occidental.

3. Mise en œuvre d'un système d'alerte rapide et de mobilisation d'opinion publique en vue de dénoncer les manœuvres marocaines pour obtenir le report du référendum et vider le processus ONUSIEN de son contenu : le droit à l'expression pour les seuls sahraouis en vue d'un référendum libre, juste, vérifiable.

Pour remplir cette mission nous proposons à la conférence européenne et à toutes les délégations une mobilisation sur un plan annuel articulé sur plusieurs rendez vous.

Novembre- Décembre 1999

Actions en direction de Kofi Annan pour une attitude responsable des Nations Unies dans la mise en œuvre du Plan de Paix en dénonçant les obstacles marocains

Messages à la présidence finlandaise et au président de la commission Prodi pour exiger la protection des droits des sahraouis dans leur pays et sur leur ressources halieutiques (pêche)

Suivi et appui aux travaux du consortium des ONG européennes d'aide alimentaire.

Janvier - Février 2000

Mobilisation européenne : EUCOCO et intergroupe parlementaire "Paix pour le peuple sahraoui" à Strasbourg les 15 et 16 février 2000

Mars - Avril 2000

Mobilisation au niveau national et régional. Amélioration du système de communication du réseau de la solidarité et en direction de l'opinion publique et des médias. Une mobilisation particulière par le réseau des villes jumelées ou ayant signées des " pactes d'amitié " peut être envisagée à cette occasion.

Mai - Juin 2000

Réunion internationale de juristes pour le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'indépendance. Proposition de date : le 20 mai 2000 au Parlement Européen.

Préparation de délégation et mémorandum au Conseil des Ministres européens.

Juillet - Août 2000

Accueil des enfants sahraouis en Europe

Septembre - Octobre 2000

Délégation EUCOCO à l'ONU pour la 4e commission de décolonisation. Préparation de la 26e Coordination Européenne de soutien au Peuple Sahraoui.

Novembre 2000

26e conférence EUCOCO à Bruxelles au Parlement Européen. Conférence des intergroupes parlementaires de toutes les régions et pays de l'Europe.

le rapport de la commission des droits de l'homme est en page 19



Conférence de Las Palmas - Séance plénière

Rendez-vous au Parlement de Strasbourg les 15 -16 février 2000.

Avec les comités de soutien, les élus des villes amies et jumelées, les associations de défense des droits de l'homme, les parlementaires européens, l'Union Européenne doit peser de tout son poids pour que se tienne, dans les délais prévus, le référendum au Sahara Occidental.

7 novembre 1999 - Aéroport de Madrid

Entre les deux avions de Las Palmas et de Madrid, la délégation française se retrouve, discute, échafaude les premiers plans. Les élus présents se proposent d'écrire au Premier Ministre pour une nouvelle fois l'alerter sur la tenue du référendum au Sahara Occidental et pour un réel équilibre de la position française. Décision prise d'éditer une plaquette d'information destinée aux milliers de maires français qui vont bientôt se réunir en congrès. Jean-Paul LECOQ, le maire de Gonfreville, se charge de l'édition et de la diffusion. Une réunion de la plateforme solidarité est également décidée pour rapidement mettre en route le rendez-vous de février à Strasbourg.

9 décembre 1999

A l'invitation de Daniel PAUL, Président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'Assemblée Nationale, les principales composantes de la plateforme solidarité - associations et villes - se sont retrouvées dans le 7e bureau du Palais Bourbon.

La nouvelle vient tout juste d'être reprise par les dépêches, dans son dernier rapport, le Secrétaire Général des Nations Unies, vu le nombre de recours imposés par la partie marocaine, envisage très sérieusement le report du référendum en 2002, voire au-delà ! Comment accepter un nouveau report ? Le représentant du Front Polisario, Sadafa BAHIA réagit avec fermeté. L'ONU doit respecter ses engagements en respectant d'une part les

termes du dernier compromis de mai qui imposent aux demandeurs de recours d'apporter des preuves nouvelles et d'autre part en engageant de nouveaux moyens pour traiter ces recours. Il constate par ailleurs que la position politique du Maroc n'a pas changé sur le fond mais que l'ONU a poursuivi malgré toutes les difficultés le travail d'identification et que la première étape (hors des recours) est presque achevée.

Dans ce contexte, le rendez-vous de Strasbourg fixé à Las Palmas les 15-16 février s'impose d'autant plus.

Les premières modalités pratiques sont envisagées. Organisation d'autobus au départ de la Normandie, des Pays de Loire. Région parisienne, Nord et Limousin sont également envisagés. L'Association des Sahraouis comme celle des jeunes sahraouis préparent, à partir de la région parisienne, une forte mobilisation de leur communauté.

Une nouvelle réunion de préparation est prévue après la réunion de la task-force pour ajuster nos projets aux autres projets européens.

Ce rendez-vous très important nous concerne tous !

Aussi, sympathisants, adhérents, amis ... ne manquez pas de rejoindre vos associations, comités locaux, villes amies et jumelées pour participer au rendez-vous de Strasbourg.

Toutes informations disponibles à

AA RASD - BP 244 - 75227 PARIS CEDEX 05

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les villes et associations présentes le 9 décembre 1999 à l'Assemblée Nationale et réunies pour organiser le soutien et la solidarité en faveur du Peuple Sahraoui ont pris connaissance des dernières déclarations du Secrétaire Général des Nations Unies.

· Elles s'étonnent du nouveau report du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, prévu normalement en juillet 2000, et qui n'est plus désormais envisagé avant 2002 voire au-delà.

· Elles s'étonnent que les Nations Unies n'engagent pas tous les moyens nécessaires afin d'être en mesure de respecter leurs engagements et le

calendrier prévu pour l'organisation du référendum au Sahara Occidental.

· Elles constatent que les Nations Unies n'ont rien opposé aux manœuvres marocaines, qui par la présentation de milliers de recours contestant l'identification déjà réalisée, dénaturent, prolongent indéfiniment le processus d'identification du corps électoral pour empêcher la tenue du référendum.

Les présents tiennent à réaffirmer :

1. Qu'aucun motif pratique ne peut justifier un nouveau retard et que les Nations Unies doivent mettre en œuvre tous les moyens matériels et financiers pour tenir leurs engagements.

2. Qu'aucun argument technique ne peut justifier qu'un peuple entier continue à vivre en exil dans l'incertitude et la précarité.

Les villes et associations présentes saluent la résistance et la détermination du Peuple Sahraoui des campements de réfugiés et des territoires occupés.

**Villes amies et jumelées
(dont Le Mans, Gonfreville l'Orcher,
Hérouville Saint Clair, Rezé)
Association des Amis de la RASD,
VVL,
Association des jeunes Sahraouis en
France,
Association des Sahraouis en France.**

25^e CONFERENCIA EUROPEA DE COORDINACION DEL APYO AL PUEBLO SAHARAUI

Las Palmas de Gran Canaria • 5, 6 et 7 Novembre 1999

Résolution finale

Réunie à Las Palmas Gran Canaria les 5, 6 et 7 novembre 1999, la 25^e conférence du soutien au peuple sahraoui a rassemblé 300 participants venant d'Algérie, Afrique du Sud, Autriche, Allemagne, Belgique, Espagne, Etats Unis d'Amérique, France, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Mozambique, Norvège, Portugal, Sahara Occidental, Suisse, Suède, Timor Oriental.

La conférence a accueilli une importante délégation du Front Polisario conduite par son Secrétaire Général Mohamed Abdelaziz, ainsi que différentes personnalités parmi lesquelles le Prix Nobel de la Paix José Ramos Horta, des représentants algériens, de l'ANC, du Frelimo et l'honorable congressman PAYNE.

Les participants de la 25^e conférence remercient les autorités des Grandes Canaries, toute l'équipe réunie autour de Mr. Carmelo Ramirez ainsi que la FEDISSAH et l'ensemble de tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette grande 25^e conférence.

La conférence de Las Palmas a défini un cadre de mobilisation internationale ambitieux et urgent afin de répondre aux nouveaux défis de la solidarité compte tenu de l'évolution dramatique de la situation au Sahara Occidental illustrée par les récents événements brutaux dans les territoires occupés par le Maroc.

La conférence dénonce la répression sans précédent qui s'est abattue sur les citoyens sahraouis. Le Maroc, puissance occupante, pratique à grande échelle,

arrestations arbitraires, disparitions, déplacements forcés, expulsions du territoire.

Petit à petit la presse et la communauté internationale sont informées de la dérive répressive organisée pour mater de manière la plus brutale et en violation à toutes les règles du droit international, les justes protestations des sahraouis à l'encontre des comportements dégradants que leur font subir les forces d'occupation.

La conférence appelle de toute urgence le Secrétaire Général des Nations Unies et le Conseil de Sécurité, l'Europe, tant l'Union Européenne que le Conseil de l'Europe et l'Organisation de l'Unité Africaine à réagir avec fermeté pour mettre un terme à de pareils agissements. La Communauté Internationale doit en



Mme la députée européenne présidente de l'intergroupe, Pierre GALAND, Ramon HORTA prix nobel de la paix, le Président ABDELAZIZ, Donald PAYNE Congressman américain

outre prendre sans retard les nouvelles initiatives qui s'imposent pour conduire à son terme le plan de paix, adopté par les résolutions du Conseil de Sécurité en 1991 et qui ont trouvé un cadre d'application et des échéances fixes, accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, lors des accords de Houston conduits par Mr. James Baker, envoyé personnel du Secrétaire Général Kofi Annan.

Encouragé et éclairé par le référendum d'autodétermination et l'accès à l'indépendance du Timor Oriental,

la conférence européenne rappelle que la seule issue conforme au droit est un référendum d'autodétermination libre, juste, vérifiable, respectueux de la volonté du peuple sahraoui, de son offre de paix et de coexistence à l'ensemble des autres peuples dans la région. Le référendum constitue la seule solution acceptable après 25 ans de guerre, d'occupation militaire et de répression populaire par le gouvernement du Maroc.

Comme l'a très justement exprimé le Prix Nobel Ramos Horta "le gouvernement marocain doit tirer les leçons de la situation au Timor. Il est encore temps pour le jeune Monarque Mohamed VI d'accepter la solution de droit pour le peuple sahraoui et de prendre d'urgence les initiatives pour cesser la répression, l'occupation, le pillage du Sahara, pour suivre les recommandations du Secrétaire Général des Nations Unies, seules voies pour éviter l'humiliation et le déshonneur au Sahara Occidental. Le nouveau Roi du Maroc a l'occasion de faire le geste qui restaurera le prestige du Maroc et lui permettra l'économie de coût et des gâchis humains de la poursuite d'un conflit au Sahara Occidental."

La conférence de Las Palmas rappelle que la seule alternative crédible, au cas où le Maroc persiste dans son entêtement à occuper le Sahara est de suivre la décision prise voici 15 ans par l'Organisation de l'Unité Africaine et plus de 72 pays de reconnaître la République Arabe Démocratique Sahraouie et de l'accueillir de droit au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'Europe, l'Union Européenne en particulier, qui entretient avec le Maroc des rapports importants de coopération économique et d'assistance est tenue par les accords de Barcelone de conditionner cette aide et cette coopération au respect

par le Maroc des droits de l'homme tant à l'intérieur de son territoire que dans les territoires sahraouis occupés illégalement. L'Espagne en tant que puissance coloniale assume l'éminente responsabilité au regard de l'histoire de rappeler le Maroc à ses obligations internationales.

Le récent rapport d'Amnesty International sur la violation des droits de l'homme au Sahara Occidental, oblige le Conseil de l'Europe à réagir sans complaisance à l'égard du Maroc. L'Union Européenne, en négociation avec le Maroc pour le renouvellement des accords de pêche, a l'obligation d'exclure les côtes sahraouies de tout protocole d'accord et d'assurer la protection des ressources halieutiques sahraouies.

Conformément aux résolutions du Parlement Européen, à celles des ONG européennes, des grandes internationales libérales, socialistes, gauches unies mais aussi conformément à la déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne du 21 juin 1999 l'Europe se doit d'agir en conformité avec ses propres résolutions. Celles-ci, sans exception, reconnaissent le droit à un référendum libre, juste et vérifiable pour le peuple sahraoui et apportent leur soutien aux propositions du Secrétaire Général des Nations Unies afin de concrétiser sans retard, dans le respect des délais fixés le 28 avril 1999, la mise en oeuvre définitive du plan de règlement. Au-delà de ces déclarations, l'Union Européenne, la Commission et le Parlement doivent jouer un rôle actif et soutenir plus fermement les Nations Unies et la MINURSO.

Des moyens supplémentaires doivent être mobilisés à ECHO, au sein de la direction des droits de l'homme et de la direction de la politique extérieure commune pour soutenir les populations sahraouies privées de l'accès aux ressources de leur pays, pour assurer leurs besoins essentiels et garantir leur propre protection.

La conférence s'est réunie en différents ateliers afin de définir les calendriers et le programme d'action pour la mobilisation de l'opinion publique et des médias en faveur du soutien à la juste cause sahraouie. Outre la mobilisation des forces politiques et syndicales une attention particulière a été portée à la

préparation des observatoires nationaux du processus référendaire, dans les pays européens et aux Etats Unies, avant, durant l'identification, pendant et après. La conférence exige dès aujourd'hui que des observateurs indépendants et des représentants de la presse puissent circuler librement dans les territoires occupés par le Maroc sous la protection de l'ONU. Il faut mettre fin à la souffrance du peuple sahraoui et à la loi du silence imposée par le Maroc. Un atelier ad hoc a traité de l'urgence en faveur de la protection des droits humains sahraouis dans la situation présente et mis en place un système d'alerte internationale. Ces deux ateliers, observatoires et droits de l'homme, ont bénéficié de l'expertise de la Commission des juristes internationaux qui a tenu congrès en parallèle aux travaux de la 25ème conférence EUCOCO.

L'aide matérielle et humanitaire a fait l'objet de rencontres entre les associations humanitaires, médicales et ONG internationales spécialisées afin de recadrer avec le Ministre de la Coopération Sahraoui les priorités en matière de santé, de transport, d'éducation, de communication, d'agriculture et de jardinage, d'équipements et d'énergie, de préparatifs pour le retour en territoires libérés.

En clôturant ses travaux, la conférence réaffirme avec force son soutien à la lutte du peuple sahraoui et au Front Polisario, seul à être habilité à fixer le destin sahraoui. Elle adresse au peuple sahraoui tout entier et en particulier aux femmes sahraouies et à ses organisations de fraternels saluts et son indéfectible solidarité.

Pour accompagner et coordonner l'action de solidarité des comités et des associations de soutien, des organisations de femmes, de jeunesse, des villes et communes jumelées, pour assurer la liaison avec les différents observatoires nationaux du référendum, avec les intergroupes parlementaires, l'ONU et les autres initiatives internationales de soutien au peuple sahraoui des Etats Unis, d'Afrique notamment, la conférence reconduit la Task Force EUCOCO qui travaillera en liaison avec le Ministre Sahraoui délégué pour l'Europe, M. Sidati.

Témoignage

Le Père Loïq, parti dans les campements sahraouis en avril dernier, nous en a adressé un personnel et émouvant compte-rendu...

Marseille, Notre Dame de l'Amitié

Jeudi 25 novembre 1999

Il aura fallu, Régine, l'émission d'hier soir sur ARTE pour me bousculer et me décider à vous dire mon heureux voyage au Sahara du 18 au 23 avril dernier.

Lors de l'Assemblée des Amis de la RASD du 13 mars au Centre AGECA, vous m'aviez invité à me joindre à une délégation de quelque douze personnes qui se proposaient d'aller dire notre amitié aux Sahraouis des campements de Tindouf.

En fait, ces 12 personnes ne purent obtenir leur visa en temps voulu. J'avais obtenu le mien au Consulat de la rue Paradis à Marseille en seulement une heure - Merci à Monsieur le Consul et à la dame de Tizi Ouzou - la dernière heure avant que le Consulat ne ferme, se réservant pour les élections présidentielles toutes proches.

A l'aéroport d'Alger, le service d'accueil du Front Polisario s'occupait de quelques journalistes qui avaient "couvert" les élections présidentielles et se rendaient dans les camps : un égyptien, un américain de "la Voix de l'Amérique" au Caire, un turc accompagné d'un palestinien, un algérien, un japonais qui, semble-t-il, découvrait le Sahara pour le faire découvrir aux 14 millions de lecteurs de son journal.

Vous savez mieux que moi l'accueil à "Rabouni", le point d'eau (robinet) où sont reçus les hôtes du Polisario. Je logeais avec les deux délégués de la Voix de l'Amérique et avec Mr TAYEB BELLAZOUG, formateur des "attachés de presse" qui eut la gentillesse de me recevoir chez lui à Alger lors de notre retour (je n'avais pu joindre Gaby). "Quel est votre programme ?" m'avaient demandé nos hôtes - mon programme aurait été celui de la délégation, mais je me retrouvais seul - "Désirez-vous découvrir la vie sous la tente ?" Il y a toujours à découvrir, mais 47 ans de vie en Afrique (Cameroun Tchad, Sahara Occidental et Mauritanie) m'avaient pour le moins initié. Non, mais je désirais me rendre compte par moi-même de ce dont

je voulais témoigner : le Peuple Sahraoui s'est bien organisé pour faire face, depuis 25 ans, à la vie qui est la sienne dans les campements et pour préparer son retour sur sa terre. Je n'avais pas à me rendre sur la ligne de front, où les combattants respectent le cessez-le-feu depuis le 6 septembre 1991, je ne suis pas militaire. Mais humainement et "religieusement", avoir un contact, un regard quelque peu personnel avec quelques membres de ce peuple chassé pour un temps de chez lui par quelqu'un qui, depuis quelques mois s'en est allé rendre compte au "Roi des rois" de ce qu'il a fait pour étendre son pouvoir.

Une amie me disait de cet homme : le 14 juillet, il a choisi "ses Champs Elysées" n'est-ce pas ? ... Ensuite ?

Le 24 juillet, j'étais en mer sur un bateau ami Le Kermor Jean le Faucheur entre Bréhat et Loguivy. Un ami m'annonce le décès du père de Mohamed VI. J'ai dit : Yarham Lhah !. Que Dieu le prenne en pitié. Tous, nous retournerons à Dieu, disent les livres révélés et "nul ne portera le fardeau d'un autre".

Mon bref séjour dans les camps m'aura donc permis d'entrevoir la vie et l'organisation de ce peuple : plus de 150.000 personnes estime-t-on. Tous les enfants scolarisés. Un collège (internat) mixte de 2.200 élèves, garçons et filles, encadrés par 200 personnes. Les soins assurés au mieux des possibilités. L'aide des algériens qui les ont accueillis et celle des espagnols qui leur restent très attachés et réciproquement.

Le mardi 20 avril, BOMBA mon interprète me dit : "ce midi, tu es invité à déjeuner chez le Président, SE Mohammed Aldelaziz. "Invité ? mais je n'ai pas de tenue". "Ne t'inquiètes pas de cela !". J'étais invité avec les journalistes de passage - Présentation de chacun.

"Vous êtes de tel pays - de tel pays ... le Père Loïq, lui, il est sahraoui comme nous. Et quand nous serons chez nous, Père, vous revenez tout de suite. Dites le à vos autorités" (mais je ne suis pas mandaté). "Je sais comment cela se passe entre vous : vous saurez faire remonter en haut lieu ce que je vous dis aujourd'hui :

nous sommes musulmans, mais nous avons besoin de l'Eglise chez nous. Et votre cathédrale d'El Aïoun, il faudra la faire plus grande. Maintenant, ce n'est plus Mme Régine VILLEMONT qui vous invite, vous n'avez plus besoin de présentation : dites à vos supérieurs combien j'apprécie que l'un des prêtres d'El Aïoun soit venu nous rendre visite dans les camps."

A quand le prochain voyage ? Et à quand un vrai référendum ? Au Timor, comme au Sahara Occidental, l'indépendance est irréversible.

Vous étiez à Las Palmas, Régine, il y a quelques semaines. La bouche d'air qui permet au Sahara de respirer. J'aurais aimé que Thor et Jacqueline HEYERDAHL vous y rencontrent. Ils habitent à GUIMAR de Tenerife et voyagent beaucoup. Je leur ai fait adresser Sahara Info. Si vous avez des numéros qui traînent, je suis preneur, pour les donner à des gens qui passent me voir à Notre Dame de l'Amitié : un arbre seul en plein désert peut encore donner de l'ombre et des fruits.

C'est encore un des souvenirs marquants de mon voyage d'avril. Avec BOMBA et notre chauffeur, nous sommes passés près d'un arbre isolé dans le Désert : j'admire la chose et BOMBA me dit : "Allah yarzua mon yasha" "Dieu nourrit qui il veut". C'est un passage du Qoran que je connais bien (Q.3/37) et j'ai repris le verset depuis "... chaque fois que Zakarie : "kullama dahala Zakariyya l'mihral". BOMBA semblait étonné qu'à partir de 3 mots je reprenne le verset en entier. D'ici qu'il ait fait courir le bruit que ce prêtre chrétien connaît par cœur le Coran ! Je l'ai copié tout entier, c'est vrai, mais pas mémorisé tout entier.

Régine, encore merci à vous et à tous nos amis qui m'avez secoué un peu et invité à ce trop court séjour. Mon cœur, comme le vôtre, est avec ce peuple. Pardonnez-moi si j'écris de travers, j'ai quelques problèmes de vue, mais pas de cœur. En amitié, fraternellement.

Père Loïq

Jean-Paul Lecoq maire de Gonfreville l'Orcher intervient auprès de la 4^e Commission de décolonisation

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier Mesdames et Messieurs les honorables membres de la Quatrième Commission de Décolonisation de l'Assemblée Générale des Nations Unies, de bien vouloir à nouveau m'entendre à l'occasion de leurs travaux sur le Sahara Occidental et de saluer le rôle éminent de la Quatrième Commission.

J'ai eu l'honneur déjà de m'adresser à vous il y a deux années au nom d'un Collectif d'Elus Français, pour affirmer leur attentive vigilance à l'application des accords qui venaient d'être signés à Houston sous l'égide de Monsieur James BAKER, suite au ferme engagement de Monsieur Kofi ANNAN, Secrétaire Général des Nations Unies.

J'hésite, deux années plus tard, à évoquer devant vous l'écho de la campagne de dénigrement que mon intervention avait soulevé au Maroc, si ce n'est pour noter combien les positions en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui qui peuvent s'exprimer en France, sont étroitement surveillées par les autorités marocaines et observer également combien les liens d'amitié que mon pays entretient traditionnellement avec le royaume chérifien, pèsent sur sa diplomatie.

Cette intervention auprès de votre honorable assemblée au nom d'un Collectif d'Elus Français n'en était que plus nécessaire, l'engagement en faveur du respect du droit étant une exigence, selon moi, que tout élu ne peut que s'imposer. Compte tenu des liens privilégiés prévalant entre la France et le Maroc et dans l'exigence d'un nécessaire rééquilibrage, nous attendons de notre pays davantage d'engagement sur cette question et un appui résolu au processus référendaire.

La situation au Sahara Occidental et l'application du Plan de Paix des Nations Unies en vue de la tenue du référendum d'autodétermination n'a pas manqué depuis 1997 de faire l'objet de l'attention et de l'engagement de nombreux élus et

associations françaises.

Ainsi, le 16 novembre 1997, s'est tenue dans ma ville, à Gonfreville l'Orcher, la conférence des villes européennes amies et jumelées avec les localités sahraouies des campements de Tindouf.

Ainsi, des Parlementaires Français ont créé en mars 1998, un groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'assemblée Nationale.

Ainsi, en juillet 1998, des élus, des parlementaires et des associations, des personnalités du monde universitaire et artistique ont créé un Collectif (section française de l'observatoire international du référendum au Sahara Occidental), capable de mettre en oeuvre un dispositif d'observation indépendant suivant en cela les recommandations du code de conduite contenu dans les accords d'Houston.

Aussi ma présence aujourd'hui, devant la Quatrième Commission de Décolonisation, se veut-elle être l'interprète de la grande préoccupation de mes collègues, de nombreux citoyens français face à la situation qui continue de prévaloir au Sahara Occidental, et ce, malgré les progrès intervenus au cours de ces deux années dans la mise en oeuvre du plan de paix du fait de la fermeté des Nations Unies, de son Secrétaire Général Monsieur Kofi ANNAN et du Conseil de Sécurité.

La reprise des opérations d'identification des Sahraouis appelés à voter au référendum, à partir du 3 décembre 1997, a représenté pour nous un réel espoir.

L'autorité, l'indépendance et l'impartialité dont a fait preuve la Commission d'Identification de la MINURSO, conduite par Monsieur KINLOCH, lui a permis de s'acquitter d'une tâche lourde et complexe.

Et ce, en dépit des manoeuvres dilatoires multipliées par la partie marocaine et des campagnes outrancières dirigées contre la MINURSO et menées au Maroc, tant par la presse que par les autorités.

Ces campagnes ne sont cependant pas venues à bout de la volonté de la Commission d'achever son travail et n'ont révélé que l'incapacité tragique du Maroc



à comprendre et à faire évoluer ses positions.

La publication en juillet 1999 des premières listes de votants nous est apparue comme une étape réellement franchie permettant d'envisager désormais comme possible, la tenue d'un référendum d'autodétermination.

Le rôle très positif joué par les observateurs des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine mérite aussi d'être salué à cette occasion.

La visite dans les campements sahraouis de Tindouf, de Monsieur Kofi ANNAN Secrétaire Général des Nations Unies, en novembre 1998, préparée par une première visite de Monsieur Bernard MIYET ont été également ressenties comme un réel espoir.

Son contact chaleureux, personnel avec les populations du campement de SMARA, l'implication personnelle de son épouse auprès des femmes sahraouies si courageuses, sa rencontre avec les dirigeants du Front Polisario, nous avaient confortés dans notre conviction qu'il revient effectivement de droit et de fait aux Nations Unies de conduire à son terme le processus référendaire d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Monsieur Kofi ANNAN n'avait-il pas déclaré quelques jours plus tôt alors qu'il visitait EL AIOUN : "L'O.N.U. doit

réussir ici si elle veut réussir ailleurs".

Il était pour nous, désormais, clair que ces initiatives nombreuses, positives, étaient à même de finaliser les justes résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité en avril 1990 (résolution 690), créant le Plan de Paix pour le Sahara Occidental et mettant en place la MINURSO, un calendrier d'application et les conditions de la réalisation d'un référendum. Et ce, en dépit des multiples manoeuvres et habiletés mises en oeuvre depuis dix années par le Maroc pour l'empêcher d'arriver à son terme.

En effet, l'observation de la scène marocaine nous invite à nous interroger sur la réelle volonté du Maroc à voir aboutir le processus référendaire au Sahara Occidental. La nomination du Premier Ministre socialiste, Monsieur YOUSOUFI, la succession au trône n'ont pas entraîné de changements notables dans l'attitude du Palais et du gouvernement marocain quant à la question du Sahara Occidental.

Les tous récents changements parmi les responsables marocains chargés des rapports avec la MINURSO, d'une part, et de la sécurité d'autre part, décidés par Mohamed VI, indiquent-ils un début de mise à l'écart du Ministre de l'Intérieur chargé du dossier du Sahara Occidental, Monsieur BASRI ? Ou, sont-ils une réaction aux puissants mouvements qui s'expriment depuis le début Septembre dans les zones occupées du Sahara Occidental ?

Mesdames, Messieurs, la situation aujourd'hui qui prévaut quant à la gestion des recours imposés par la partie marocaine depuis l'ouverture des centres de recours, nous alarme particulièrement. En effet, un nombre inattendu, considérable de recours suivant les termes utilisés par Monsieur Kofi ANNAN dans ses deux derniers rapports, près de 80.000 suivant nos dernières informations, risque à nouveau de bloquer le processus d'établissement des listes de votants tel que prévu dans les accords d'Houston.

En dépit des appels à la modération exprimés par le Secrétaire Général, les recours émanant de la partie marocaine ont inondé les sections d'identification, visant à nouveau à retarder, voire

empêcher tout travail sérieux, impartial, de la Commission d'identification pour l'établissement des listes des votants.

En présentant à nouveau l'ensemble des personnes non retenues au cours de la première identification, en présentant des personnes issues des tribus contestées, la partie marocaine se livre à une réelle manipulation en vue de reculer, voire d'annuler, tout espoir d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

A nouveau, la partie marocaine met dangereusement en cause le plan de paix et sans une attitude ferme et courageuse des Nations Unies et de la Communauté Internationale, c'est la Paix dans la région qui est directement mise en cause.

L'exemple du TIMOR démontre de manière tragique, tout à la fois, la détermination des peuples à faire respecter leur droit et combien il leur en coûte lorsque la Communauté Internationale tarde à faire respecter leurs droits par l'envahisseur.

Au Sahara Occidental, comme au TIMOR, les Nations Unies n'ont pas à se poser de questions relatives à l'ingérence, le droit international est clair et la Communauté Internationale, tant l'Assemblée Générale des Nations Unies que l'Organisation de l'Unité Africaine, se sont prononcées.

Rien ne saurait retarder une intervention des Nations Unies afin de mettre fin aux manoeuvres dilatoires du Maroc et conduire à son terme dans les délais prévus, le référendum d'autodétermination du Peuple Sahraoui.

Mesdames, Messieurs, des informations très alarmantes nous sont parvenues du Sahara Occidental occupé.

Depuis le 10 septembre 1999, des étudiants sahraouis, des retraités de BOUCRAA, rejoints par les ouvriers des mines de phosphate, ont manifesté à EL AIOUN, pacifiquement, pour revendiquer leur droit à mener une vie plus digne.

Ils ont été très durement réprimés dans la nuit du 22 au 23 septembre. Selon nos informations, deux personnes sont mortes, plusieurs dizaines de personnes ont été blessées, d'autres ont disparu.

Les affrontements entre Sahraouis et police n'ont pas cessé depuis, il semble que les forces de police aient recruté des habitants d'EL AIOUN pour "mâter" les Sahraouis. Des magasins, des maisons ont été pillés.

La MINURSO, dont le quartier général se trouve à EL AIOUN, ne peut rester indifférente à une telle situation et aux graves violations des droits de l'homme commises par les autorités d'occupation marocaine à l'encontre des citoyens sahraouis d'EL AIOUN.

N'est-il pas temps d'entendre ce qu'expriment aujourd'hui les manifestants d'EL AIOUN, de SMARA, d'accélérer la mise en oeuvre du Plan de Paix, de prendre les mesures adéquates pour que le territoire occupé du Sahara Occidental passe sous la seule responsabilité des Nations Unies ?

N'est-il pas urgent que des observateurs indépendants soient présents sur le territoire ?

Faut-il attendre des bains de sang comme au TIMOR pour intervenir ?

Il s'agit aujourd'hui de résolument faire valoir les droits d'un peuple courageux victime d'un déni de droit: celui de n'avoir pu conduire à son terme son droit fondamental à la décolonisation.

Au moment où les opinions publiques ont assisté avec horreur au comportement odieux et criminel, de l'Indonésie au TIMOR, le Maroc et tous les Etats respectueux des droits des gens et des peuples au sein des Nations Unies, se doivent d'en tirer les leçons, appliquer jusqu'à son terme, le Plan de Paix et donner enfin le droit au peuple sahraoui à édifier son Etat et à choisir librement son destin.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Jean Paul LECOQ
New York, le 6 octobre 1999

Le respect du droit international

passé par la tenue du référendum en l'an 2000

Force est de constater, et c'est un euphémisme, que la question du Sahara Occidental et de son devenir ne font pas "la une" de l'actualité tout particulièrement en France.

Néanmoins depuis la mort d'Hassan II et l'accession au trône de Mohamed VI, les médias français, évoquant de ci de là, laissent entendre au travers des lignes, au détour d'une phrase, que cette question est toujours d'actualité. Quelques rares journalistes se sont fait du reste l'écho des derniers événements survenus à El Aïoun, capital du Sahara Occidental fin septembre début octobre 1999. Certains se sont rendus sur place, (Le Monde, L'Humanité, Jeune Afrique) d'autres (Libération) ont traité de cette actualité au travers des dépêches et des témoignages qu'ils pouvaient recueillir au Maroc ou via la presse espagnole.

Tous ont constaté l'aspiration de la population sahraouie à vivre plus décemment, tous ont fait état de la brutalité de la répression à l'encontre de ces manifestants pacifiques par les forces d'occupation épaulées par des milices recrutées parmi les colons marocains.

Certains ont fait le constat du fossé existant entre la population sahraouie et la population "d'importation" marocaine, qui les amenait à s'interroger sur l'adhésion tant vantée au Maroc, "des populations du sud", pour le rattachement de cette région au Royaume.

D'autres ont préféré n'y voir que des revendications sociales insistant lourdement sur le fait qu'il n'y avait dans tout ça, aucune revendication politique.

Mais cette lourde insistance n'est-elle pas l'expression de la volonté d'une certaine presse, de passer sous silence la réelle revendication politique de la population sahraouie ? Et lorsqu'on parle de revendication politique au Sahara Occidental, tout le monde "pense très fort" à l'indépendance.

La rapidité avec laquelle le Roi Mohamed VI lui-même vient de prendre les choses en main, limogeant les principaux responsables marocains en charge de ce dossier depuis des années, tout particulièrement le premier d'entre eux Driss BASRI, n'est-elle pas une indication permettant de "supputer" que

la question du Sahara Occidental est d'une actualité brûlante pour le Maroc, dépassant largement le cadre des revendications sociales ?

Que dire aussi de ceux qui réduisent cette question à l'affrontement entre deux nationalismes : le nationalisme algérien et le nationalisme marocain, passant allégrement sous silence la troisième composante que sont les Sahraouis (cf article du Monde Diplomatique- "Introuvable réconciliation entre Alger et Rabat" par Lahouari Addi - déc. 99).



*Si la Colombe avait
enfin raison...
il n'en serait rien.
Et les enfants des rues
à nouveau des "bambins au charbon"
car nous n'avons plus de justice.
"La victoire est toujours
à portée de cœur"*

1999

Certes les Sahraouis sont peu nombreux, et de ce fait peuvent être considérés par certains comme "quantité" négligeable.

Certes, les Sahraouis ont reçu le soutien de l'Algérie, qui a sans doute ses propres intérêts d'Etat dans cette affaire.

Mais j'ai envie de dire "la belle affaire" !

Est-ce un crime de lèse majesté que d'être une petit peuple ?

Est-ce un crime de lèse majesté face à l'aviation marocaine, face aux bombes, aux arrestations, au phénomène de la disparition forcée, de s'appuyer sur un pays frère qui lui, et ce depuis 25 ans accepte d'accueillir et de protéger une

population civile en danger ?

Et le Maroc, quant à lui, n'a-t'il pas obtenu le soutien de quelques pays amis à la puissance bien supérieure à celle de l'Algérie ?

Comment se fait-il que depuis 25 ans le Maroc n'ait pas réussi à faire plier cette population et à discréditer auprès d'elle, la représentation politique qu'elle s'est donnée à savoir le Polisario qualifié par Hassan II de "contrebandiers".

Pour notre part, en contact direct avec les Sahraouis, tant au niveau des campements de réfugiés, du Polisario, que des communautés vivant en France, en Espagne, en Mauritanie, ce n'est pas aujourd'hui que nous découvrons la réalité quotidienne de la population sahraouie des territoires occupés par le Maroc. Notre proximité, la confiance qui s'est établie au cours de ces années de lutte, nous permettent d'affirmer aujourd'hui que la grande majorité des Sahraouis sont pour l'indépendance, que les mouvements qui ont lieu à El Aïoun, mais aussi dans le territoire marocain à Tan-Tan, Rabat sont l'expression de cette aspiration.

Qu'effectivement il est toujours difficile, voire impossible pour les Sahraouis de s'exprimer ouvertement et librement.

Comment s'étonner qu'une population vivant la répression depuis 25 ans, qu'une population sous le joug de 160.000 soldats marocains (65.000 officiellement) prenne quelques précautions lorsqu'elle a malgré tout le courage de manifester publiquement. Le discours si nouveau de la "carotte" après celui du "bâton" utilisé pendant des années, n'a pas encore convaincu, s'il convainc jamais, les Sahraouis.

Il serait pourtant facile d'avoir une réponse claire quant à leur aspiration. Il suffirait que le référendum puisse avoir lieu.

Ce Processus sous l'égide de l'ONU n'est pas, je le rappelle, l'apanage ni de l'Algérie, ni du Maroc, ni même des Sahraouis, mais repose sur le droit international.

Et qu'on ne m'avance pas l'argument selon lequel le Maroc et le Front Polisario n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le

recensement de la population appelée à voter pour expliquer le report de ce dit référendum.

Il est malhonnête de renvoyer dos à dos, le Maroc et le Front Polisario.

Ce dernier, n'en déplaît à mes amis marocains, n'en déplaît aux journalistes qui traitent de cette information et dont je respecte la profession, a donné les gages nécessaires à la communauté internationale (acceptation de l'identification des tribus dites "contestées", libération à plusieurs reprises de militaires marocains dont le Maroc, refuse le retour) pour démontrer sa volonté de poursuivre dans la voie démocratique afin que le processus référendaire s'applique dans les meilleurs délais.

Sur les 147.000 personnes qui sont passées devant la commission d'identification de la MINURSO, 84.000 ont été reconnues comme pouvant prendre part au vote.

Une seule constatation, lorsqu'on analyse l'avant dernier rapport du Secrétaire Général (S/1999/1098 en date du 28 octobre 1999 - annexe I), et tout particulièrement, la répartition par région et par catégorie des 79 125 recours, il est aisé de cerner que ce n'est pas le Front Polisario qui a la "paternité" de la majorité d'entre eux. S'il faut une fois de plus produire des chiffres pour convaincre, produisons les. En ce qui concerne les recours contre l'exclusion, 21 017 ont été déposés dans le territoire du Sahara Occidental, 41 697 sur le territoire marocain, 1 444 dans les campements de réfugiés, 914 en Mauritanie.

Comment réagir, si ce n'est par une immense déception et beaucoup d'interrogation sur la réelle volonté du Secrétaire Général de l'ONU, du Conseil de Sécurité et de la Communauté Internationale toute entière, en prenant connaissance du dernier rapport du Secrétaire Général du 6 décembre



dernier, qui prévoit ni plus ni moins un report du référendum pour 2002, voir au delà.

Après, le Rwanda, le Kosovo, le Timor Oriental, faut-il croire que l'Organisation des Nations Unies est ce "Machin" dont parlait le Général de Gaulle. J'ose espérer que non, j'ose espérer qu'en ce qui concerne la question du Sahara Occidental et la tenue du référendum, les moyens nécessaires seront alloués afin que l'échéance de l'année 2000 soit respectée. Il serait inadmissible que la Communauté Internationale toute entière s'agenouille devant les méthodes dilatoires du Maroc. **Il est impensable qu'au nom de la protection de la stabilité de ce pays (argument que l'on nous ressasse depuis si longtemps qu'il laisse plutôt supposer que la préoccupation première est d'y maintenir sa monarchie), l'on brade en contrepartie la stabilité, la paix dans le Maghreb tout entier.**

Il est inadmissible que la France, berceau des Droits de l'Homme, soit le chef d'orchestre au sein du Conseil de Sécurité, d'une politique bafouant le Droit international. Au vu de la publication de la liste des votants (même parcellaire), il ne fait aucun doute que le

Maroc a perdu la partie. Non seulement, ce n'est pas faire preuve de la part de la France d'une grande ingéniosité politique que de s'enfermer dans un soutien inconditionnel au Maroc **mais c'est prendre une lourde responsabilité quant au développement et à la démocratisation de l'ensemble du Maghreb, conditions sine qua non pour que les peuples de cette région puissent vivre en paix.**

Le Maroc, si attentif à convaincre la Communauté Internationale de son ouverture, de sa capacité à tourner les pages des années de plomb ne peut se permettre, à moins de perdre toute sa crédibilité, de jouer indéfiniment les prolongations. A l'heure actuelle, l'affirmation des droits de l'Homme au Sahara Occidental passe par le respect des engagements pris devant la Communauté Internationale.

Toute autre alternative ne serait que l'expression de la continuité par Mohamed VI de la politique menée par Hassan II qui, comme chacun a pu le constater et notamment ses opposants, était un fervent "défenseur" du Droit.

Elisabeth MULLER
Secrétaire Générale Adjointe

Avec nos meilleurs voeux pour l'an 2000



En ce début de l'an 2000, et dès réception du Sahara Info, exprimez au moyen des cartes postales jointes au journal, votre point de vue face au nouveau report du référendum. N'hésitez pas à les faire signer autour de vous ...

Droits de l'Homme

Les manifestations, les rassemblements qui depuis septembre réunissent de plus en plus nombreux les Sahraouis des zones occupées et du sud Maroc - "une intifada" au Sahara Occidental - nous imposent de revenir sur la situation ancienne de ce territoire occupé et de publier afin que rien ne soit oublié les récits des anciens disparus dont certains résident aujourd'hui en France.

Ces récits d'arrestation et de prisons sont là pour nous rappeler la dureté de cette occupation de 25 ans et nous faire mieux apprécier le courage et la détermination des manifestants d'aujourd'hui.

Alors comment être assez naïf pour ne pas comprendre que derrière d'apparentes revendications sociales c'est tout un peuple qui lutte pour son indépendance, (voir dans la rubrique Nouvelles le détail des actuelles manifestations).

Récits de prison, El Khadir Daoud, Mahmoud El ATMANI, Brahim MBAREK, Kenti SIDI BELLA témoignent.

Le 20 septembre 1979, nous étions entassés les uns sur les autres, ruminant un silence lugubre que nous devions observer à longueur de journée, entourés de murs dont la grise nudité accentuait encore la désolation de ce trou dans lequel nous étions enterrés vivants. Nous ne pouvions pas imaginer - et l'imagination est peut-être l'unique chose au Royaume du Maroc qui échappe à l'appareil répressif - je ne pouvais imaginer qu'un jour, en ce monde de vivants, je pourrai témoigner d'une partie des supplices que j'ai subi en compagnie de plusieurs centaines de mes compatriotes Sahraouis et de citoyens marocains.

Si je suis aujourd'hui encore en vie et prêt à témoigner sur mon calvaire et celui de tous les frères disparus, je le dois sans nul doute aux efforts inlassables et à la persévérance des ONGs et des associations de défense des droits de l'Homme. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je m'appelle DAOUD El Khadir, citoyen du Sahara Occidental. Dans la nuit du 16 au 17 mars 1976 à 4 heures du matin, des hommes armés ont fracassé ma porte, m'ont brutalisé et perquisitionné ma chambre.

Après m'avoir bandé les yeux et menotté les mains derrière le dos, mes ravisseurs m'ont emmené dans un commissariat de police à Agadir où j'ai subi un passage à tabac pendant trois jours.

Le 21 mars, j'ai été transféré avec cinq autres sahraouis au tristement célèbre centre d'interrogatoires de Derb Moulay

Chérif à Casablanca. Ce centre, qui est spécialisé dans les tortures et les interrogatoires, est un passage obligatoire pour tout détenu d'opinion au Maroc.

A Derb Moulay Chérif j'ai retrouvé 23 autres Sahraouis arrêtés à El Ayounet et Smara. Nous avons connu les pires sévices et les formes les plus horribles de tortures : on nous ligotait les pieds et les mains derrière le dos sur lequel était posé un objet lourd puis on nous suspendait à une barre de fer horizontale. C'était insupportable, chacun pensait que sa

Pieds et mains liés, yeux bandés, ils m'ont emmené dans un lieu inconnu

colonne vertébrale allait se briser à tout moment.

D'autre fois, j'ai été ligoté nu sur une longue table et on me plongeait la tête dans un mélange de détergent et d'urine pour m'asphyxier. Les tortionnaires m'ont également fait subir des séances de décharges électriques sur les parties sensibles du corps.

J'ai été maintenu debout, complètement nu, pieds et mains liés, jusqu'à l'épuisement total. Dès que je m'écroulais, je recevais des flagellations sur la plante des pieds et cela produisait des ondes de douleur qui faisaient vibrer tout mon corps.

Je suis resté 4 mois et 16 jours dans cet enfer de Derb Moulay Chérif. Puis j'ai été transféré le 6 août 1976 au centre secret de détention d'AGDZ, à 80 km à l'Est de

Ouarzazate.

Là, j'ai été enfermé dans une cellule de trois mètres sur deux, n'ayant pour toute aération que de petits trous percés en haut des murs. Je n'avais que de vieilles nattes sur lesquelles je devais me coucher et un seau en fer qui me servait de toilette et qu'il fallait vider deux fois par jour.

Au fil des jours, ma santé s'est détériorée. Je ne pouvais plus me tenir debout. Je me sentais sur le point de mourir. Ensuite, j'ai été transféré dans une cellule commune où d'autres Sahraouis se trouvaient déjà.

Ils m'ont soutenu moralement.

Nos gardiens nous ont maintenu en vie en nous administrant des rations alimentaires composées d'eau et de soupe à base de lentilles,

de pois chiches, d'haricots ou de fèves non cuites qui provoquaient des ravages irréparables à l'estomac.

A force d'épuisement, mes compagnons et moi-même avons fini par ne pouvoir nous déplacer qu'à quatre pattes. Plusieurs mourront de faiblesse. Le seul moyen pour communiquer avec les autres cellules était de parler à travers les murs. C'est de cette façon que nous avons découvert que des détenus marocains subissaient le même sort.

Dans ce camp aux portes de l'enfer, j'ai passé 4 ans et 2 mois. J'ai franchi le seuil de celui-ci pour être transféré à Kalaat M'Gouna, réplique exacte de Tazmamart, tristement connu.

L'endroit était encore plus horrible que les précédents. J'y ai trouvé des détenus Sahraouis et marocains, transférés eux aussi de plusieurs autres centres

clandestins marocains, comme SKOURA et les villas de la Direction de la Sécurité Territoriale implantées dans toutes les villes du Maroc.

Tortures et mauvais traitements ont constitué notre lot quotidien. Nous n'étions plus que des loques humaines se traînant à quatre pattes. Nous n'avions plus que la peau collée sur des os qui ne nous soutenaient plus. Nous étions presque nus car nos habits étaient tombés en lambeaux à cause du temps et de la saleté.

Dans notre cellule, pleine à craquer, nous ne disposions que d'un bidon en plastique pour nos besoins naturels. Nous nous retenions pour que le bidon ne se remplisse pas trop vite et se déverse à même le sol, ce qui est arrivé à plusieurs reprises lorsqu'il y avait des cas de diarrhées. Quand on se soulageait, les autres fermaient les yeux par pudeur et le nez à cause de l'odeur.

Ceux auxquels il restait un peu de force, se chargeaient de déverser le bidon dehors, ce qui, quand même, leur permettait de voir un instant le ciel ou le soleil.

Tout au long de ces années, 52 Sahraouis sont décédés et ont été enterrés dans des fosses communes vite recouvertes de chaux vive pour accélérer la décomposition et atténuer les odeurs. 6 autres mourront quelques jours après leur libération en juin 1991 à cause de la détérioration de leur état de santé

Ceux qui s'en sont sortis vivants ont tous des séquelles (tuberculose, pneumonie, troubles digestifs, ulcères d'estomac, rhumatismes, problèmes psychologiques).

En juin 1991, on nous annonça notre prochaine libération. Avant la date fixée pour cet événement, nous avons reçu des soins pour améliorer notre état physique et être "présentables".

J'ai donc passé un total de 15 ans, 3 mois et 26 jours dans les divers centres de détention secrets marocains.

Je n'ai jamais été jugé et encore moins condamné par un tribunal. Je n'ai jamais été indemnisé pour toutes les violations des droits de l'homme dont j'ai été victime car, au Maroc, personne n'est à l'abri des excès du Makhzen. L'impartialité de la justice au Maroc est une fiction. Sachez que l'unique recours dont disposent les centaines de malheureux qui peuplent encore les prisons marocaines reste les pressions que la Communauté internationale peut et



doit exercer de l'extérieur. Les recours qui protègent, sans discrimination, la personne humaine dans un état de droit, sont inexistantes au Maroc.

Aujourd'hui, ayant eu la chance de sortir vivant de cet enfer, j'en appelle à tous ceux et celles pour qui les notions de liberté et de justice sont des valeurs qui leur sont chères afin qu'elles interviennent :

- auprès des instances compétentes pour que la lumière soit faite sur le sort des 526 disparus sahraouis. Je les incite à participer à la campagne européenne d'adoption, qui a montré son importance dans les libérations de 1991, consistant à parrainer un(e) disparu(e) sahraoui(e),

- afin que soit levé toutes les entraves et limitations imposées par les autorités marocaines aux 310 personnes libérées des centres secrets de Kalaat M'Gouna, Agdz et autres mouirois clandestins, ainsi que le recouvrement de leurs droits et biens qui ont été spoliés durant leur détention et qu'elles puissent bénéficier d'un suivi médical,

- afin que les familles qui ont su qu'un des

leur était décédé lors de son incarcération, puissent obtenir une attestation officielle de décès ainsi qu'une indemnisation,

En tant que représentant de l'AFAPREDESA pour l'Europe je lance un appel urgent à toutes les organisations de défense des droits humains et à la communauté internationale, pour la création de toute urgence, d'une commission indépendante pour s'enquérir des crimes perpétrés à l'encontre de la population sahraouie et déterminer les responsables de ces exactions.

J'en appelle également à la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental (MINURSO) et à la communauté internationale pour qu'elles prennent leurs responsabilités en exigeant la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers et disparus sahraouis et pour qu'elles fournissent la protection nécessaire aux citoyens sahraouis et tout particulièrement aux rescapés des centres de détention secrets.

EI Khadir DAOUD

Récit de prison

Début 1978, j'ai eu mes premiers contacts avec le Polisario. J'étais alors employé à la radio-télévision marocaine à Rabat. J'ai été transféré à El Aiun pour une nouvelle affectation professionnelle. J'ai fréquenté la communauté sahraouie et rencontré des militants du Polisario comme Sid Ahmed RAHAL, vieux militant qui avait participé aux émeutes de 1970, ainsi que d'autres.

A cette même période je rencontre ma future épouse EL EZZA CHAABANI. Elle est elle aussi militante du Polisario sans qu'elle ne me le révèle - y compris après le mariage - mariage qui sera célébré en janvier 1979.

Les militants rencontrés me demandent de leur fournir des informations compte tenu de mon travail à la radio et télévision marocaine, en particulier sur les installations militaires, sur l'état des forces militaires, leur déploiement, les mouvements de troupes, sur l'état de l'économie marocaine, sur les projets du Maroc quant au Sahara Occidental.

Je bénéficiais alors de la confiance de mes supérieurs qui ne connaissait pas mon origine sahraouie. En effet, le nom de ma famille "ATMANI" est un nom marocain ordinaire qui avait été attribué à la famille. Je ne révèle pas plus mon origine sahraouie aux collègues de travail sahraouis.

Durant l'été 1979, j'incite mes collègues à se mettre en grève pour une augmentation de salaire. C'est alors que mes supérieurs m'accusent d'être à l'origine du mouvement et, d'être l'initiateur d'une entreprise de destabilisation à la solde des sahraouis. Aucune preuve n'est en leur possession. La grève est un succès et la direction concède certains avantages y compris aux employés sahraouis (promotions, augmentations). Mes supérieurs n'ont toujours pas connaissance de mes origines mais néanmoins ils commencent à se méfier de moi. Je suis alors affecté à un nouveau poste où je me retrouve cantonné dans les locaux de l'administration et je n'ai plus l'occasion de faire des reportages dans les endroits sensibles.

C'est alors que je sympathise avec un technicien Mohamed Ahmed EL RABANI qui se trouve être également un militant du Polisario, ce qu'il ne me révèle pas. Je l'apprendrai à sa mort à la fin de l'année 1979 après son arrestation. Ce collègue est remplacé par un marocain

et je pense qu'il était un agent des autorités.

A la fin de l'année, ma femme enceinte perd notre enfant à la naissance sans que l'hôpital ne veuille me donner les raisons du décès, mais de sérieux doutes pèsent sur les circonstances du décès de notre enfant. Après ce drame mes origines sahraouies sont désormais connues.

Je continue néanmoins mes activités militantes en fournissant toujours des informations même si elles sont de moindre importance. La révélation de mes origines me rend la tâche plus compliquée. C'est à cette époque que j'assiste aux premières réunions secrètes d'une cellule du Polisario. J'y rencontre d'autres militants, entre autre Mohamed Dadache, qui fut arrêté et condamné à mort en 1989. Sa peine fut commuée à perpétuité et il est toujours emprisonné à Kénitra au Maroc.

Ces réunions consistaient en discussions politiques, à la préparation de matériel de propagande à l'organisation de leur diffusion ainsi qu'à l'organisation de manifestations auxquelles je participe.

En novembre 1980, ma femme et moi-même sommes arrêtés et emmenés à la police judiciaire (lieu arrestation durée) et c'est à ce moment que je comprends et découvre les activités de ma femme ainsi qu'elle même (décrire l'interrogatoire).

Ni elle ni moi ne parlons. Nous sommes alors transféré à la CPM. Je suis torturé durant 15 jours. Ils me questionnent sur les manifestations qui ont eu lieu à . Les tortures sont violentes, électricité, brûlures à la cigarette, fouet (falaqa), suspension au bout d'une corde... Mais je ne parle pas et nie tout lien avec le Polisario. Quinze jours plus tard je suis libéré. En fait cette libération avait pour but de mieux me surveiller pour parvenir à démanteler le réseau. Ma femme a été également libérée et elle non plus n'avait pas parlé.

Je me rends alors à Tarfaya pour visiter ma famille. Ma femme quant à elle reste à El Aioun avec sa propre famille.

Deux jours après mon arrivée à Tarfaya j'assiste à une manifestation (dont je n'avais pas eu connaissance ultérieurement et pour laquelle je n'avais pas participé à l'organisation). Dans l'ensemble de la ville, des drapeaux sahraouis sont accrochés. Je suis arrêté sur le champ ainsi que de nombreux autres sahraouis. Je suis emmené au commissariat et questionné. Je suis libéré en fin de journée.

Je décide alors de regagner El Aioun.

Mon jeune frère m'accompagne. A peine arrivé, il est arrêté. Il apprend que des amis de son frère sont arrêtés également à Tarfaya et il découvre alors que son frère faisait partie du Polisario. Tous sont désormais portés "disparus".

Début 1981, Je me rends alors à Casablanca pour essayer de trouver des informations sur le lieu de détention de mon frère. Pour me couvrir et écarter les soupçons de mon appartenance au Polisario, j'adhère à USFP (union socialiste des forces progressistes), parti de gauche marocain, qui défend les thèses du Sahara marocain comme la plupart des partis politiques de ce pays.

Ne pouvant obtenir aucune information sur le sort de mon frère, je regagne El Aioun en passant une nuit à Tan-Tan chez ma soeur.

Le 11 février 1981 à 4 h du matin je suis de nouveau arrêté.

Je suis emmené au Commissariat central de la ville. Un inspecteur me dit "nous connaissons toute la vérité sur toi, sur ta famille, sur vos activités. Nous vous avons libéré par deux fois pour en savoir plus".

Ma femme est arrêtée le soir suivant. J'en suis informé par ma nièce, incarcérée avec moi et qui m'avoue avoir parlé sous la torture. Plusieurs autres sahraouis sont aussi arrêtés. Ma nièce m'apprend également que ma femme, enceinte de jumeaux, a été torturée et qu'elle a perdu les enfants.

Je reste au commissariat central de Tan-Tan durant trois mois avec notamment Brahim BALLAGH, aujourd'hui réfugié en France, et 11 hommes et 2 femmes dont ma nièce.

Les tortures sont encore plus violentes que lors des premières arrestations. Elles sont non seulement physiques mais également psychologiques. Un inspecteur me dit un jour "nous pourrions vous torturer jusqu'à la mort si vous ne parlez pas, alors à toi de choisir". Sous l'ampleur de la violence j'avoue mon appartenance au Polisario et ne donne que des noms de militants déjà arrêtés.

Après ces aveux je suis transféré à Agadir en avril 1981. Je reste au commissariat central de cette ville pendant 3 mois. Il n'a pas eu d'interrogatoire ni de nouvelles tortures pendant cette période.

En juillet 1981, je suis transféré (je l'apprendrai par la suite) à AGDZ. Les conditions de détentions sont indescriptibles. Les cellules sont glaciales en hiver, torrides l'été. Elles sont sales. La nourriture est rare et

infecte. Les tortures et les brimades sont le lot quotidien. Nous sommes constamment attachés, ne voyant le soleil qu'un quart d'heure par jour. Nous ne pouvions ni parler, ni lever les yeux sous peine de brimades supplémentaires

Nous étions regroupés à six ou dix. Au total nous étions 60 à 70. Je découvre que mon frère est détenu au même endroit et qu'il a une jambe fracturée qui n'a pas été soignée mais je n'arrive pas à lui parler.

Devant ces conditions je tente de prendre contact avec les autres détenus pour essayer de faire naître un mouvement de révolte. Mais cette démarche est découverte et je suis mis à l'isolement le plus totale pendant deux mois. Les tortures directes recommencent.

Au bout des deux mois les gardes me demandent dans quelle cellule je veux être et je dis vouloir être avec mon frère.

Fin 1982, nous sommes tous transférés à Kalaat M'Gouna. Une centaines de prisonniers sahraouis y sont déjà retenus. Je trouve El Khadir DAOUD aujourd'hui réfugié en France.

Les traitements infligés sont identiques à ceux d'AGDZ. Au bout de quatre années nous étions environ 300 détenus. Environ

50 sont morts de malnutrition, du manque d'hygiène et de soin ou des violences infligées.

En 1986 nous nous révoltons et exigeons un meilleur traitement.

En 1991 on nous propose de demander pardon au roi Hassan II (aucun d'entre nous n'avait été jugé encore moins condamné), de reconnaître nos torts et en contrepartie nous serions libérés. Nous refusons.

Mais en juin 1991, nous sommes tout de même libérés.

***Ils voulaient tout savoir,
ils m'ont accusé, ils m'ont battu.***

La plupart de mes compagnons sont reconduits dans leur famille. Mais 32 parmi-nous dont moi-même sommes emmenés à Rabat 29 hommes et deux femmes). Parmi eux il y a EL KENTI, aujourd'hui réfugié en France.

Nous sommes emmenés à l'hôtel EL ABTAL où nous rencontrons Benhachem, secrétaire du ministre de l'Intérieur Driss Basri et qui est

également le chef des services de renseignements marocains. Il est accompagné de fonctionnaires de police mais également d'un transfuge du Polisario passé au service du Maroc. Il s'agit de EL HADRAMI Omar (Admi).

L'objectif de cette rencontre était de proposer aux anciens détenus de mettre fin à toute activité et de travailler pour la solde du Maroc. Le refus fût unanime.

Nous sommes alors libérés et je retourne à El Aïoun. Je ne retrouve évidemment pas de travail. Ma femme avait été forcée de divorcer et on lui avait dit que j'étais décédé. Elle s'était remariée. A mon retour elle découvrira le mensonge mais ne pourra pas se désengager de ce deuxième mariage.

En 1992, je me remarie. Je ne retrouve toujours pas de travail. Je suis constamment surveillé et convoqué. Lors d'une entrevue avec le gouverneur Salah Zemrag, celui-ci me dit qu'aucun emploi ne me sera attribué sauf si j'accepte de collaborer avec la police marocaine, alors dans ce cas je pourrai retrouver mon emploi à la radio. Je refuse fermement.

Je suis toujours assigné à résidence à El Aïoun et dois me présenter chaque semaine au commissariat. Je suis questionné sur mes relations, ma vie, mes revenus. Ils me refusent également le renouvellement de mes papiers.

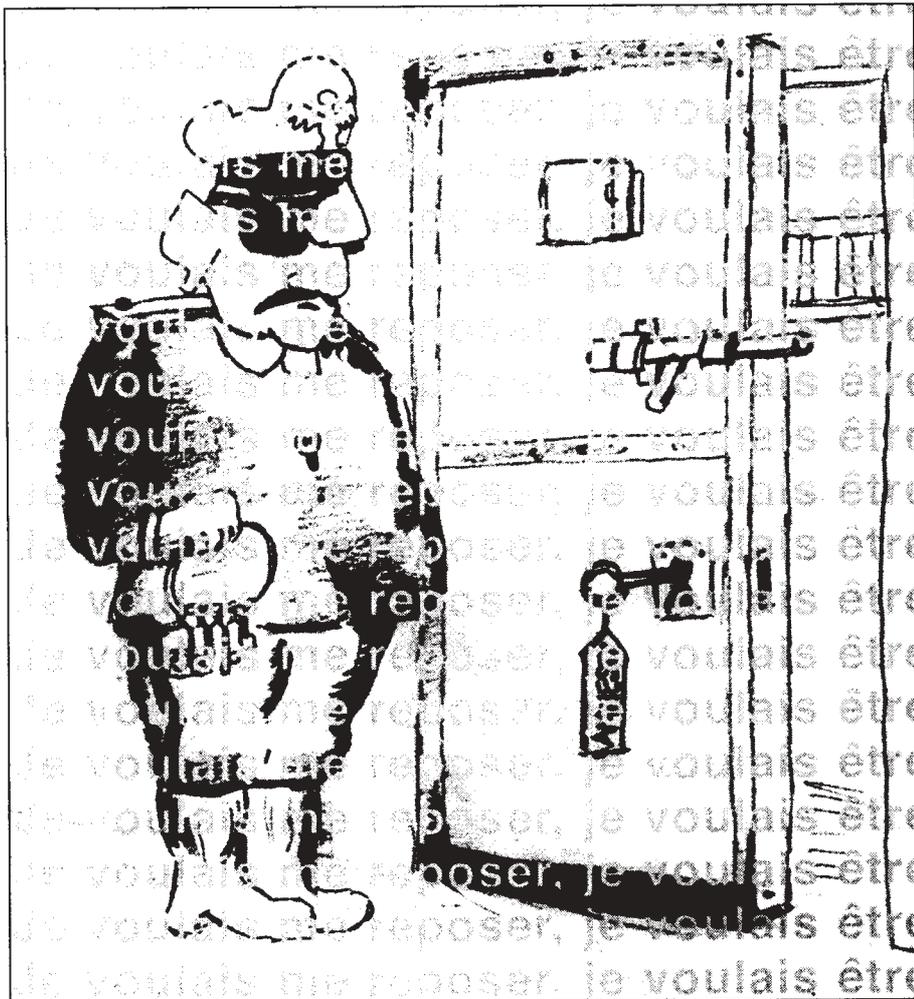
Je décide alors de quitter El Aïoun. Je fuis en bus vers le sud du Maroc avec un ami. Je cherche à gagner l'Algérie. Je suis arrêté à Tarfaya et emprisonné pour la nuit puis ramené à El Aïoun et présenté au gouverneur Zemrag. Celui-ci m'injurie me menace et me promet la mort si je récidive.

Malgré les menaces je décide de retenter la chance. Je laisse mon épouse enceinte et gagne le Maroc. En voiture je parviens à la frontière Algérienne au Nord et je passe la frontière clandestinement.

La police algérienne contacte alors la représentation du Polisario à Alger où je suis alors transféré.

Après vérification de mon identité et de ma qualité de militant, je pars pour les campements de réfugiés à Tindouf. Je suis actuellement résidant en France en tant que réfugié.

Mahmoud El ATMANI



Récit de prison

Je m'appelle BALLAGH Brahim. Je suis né le 17 novembre 1954 à KSABI au Sud du Maroc dans la province de GOULIMINE. Je suis Sahraoui et de nationalité marocaine.

Avant de commencer mon récit je dois vous dire qu'au service des étrangers, ils ont mal orthographié le nom du lieu de ma naissance, ils ont écrit KSARI au lieu de KSABI.

J'ai fait mes études primaires à l'école de mon village natal et mes études secondaires au collège de HASSAN EL HADRAMI à la ville de GOULIMINE. J'ai arrêté les études à la fin de ma première année de lycée./..

Avant mon arrestation j'étais fonctionnaire à la ville de LAAYOUNE (Sahara Occidental). En septembre 1980 j'ai été expulsé de mon travail après une décision prise par le gouverneur de LAAYOUNE sous prétexte que je divulguais les secrets de l'administration. Je suis resté dans cette ville jusqu'en février 1981 et là je suis parti faire une visite à TAN-TAN où se trouvait ma soeur EL MAOUGAF. Le matin du 11 février à TAN-TAN, moi et un ami TAROUZI SIDI Salek alors que nous traversions une ruelle, un véhicule Fiat 127 sans immatriculation s'arrête devant nous. Des hommes habillés en civil en sont descendus et se sont présentés comme des agents de la sécurité. Ils nous ont ordonné de les suivre pour un simple interrogatoire qui ne devait durer que cinq minutes. Dans la voiture ils nous ont mis les menottes et nous ont bandé les yeux et nous ont emmené dans un lieu inconnu. /..

Je me trouve alors en face de deux hommes habillés en civil qui commencent à m'interroger. Ils voulaient connaître mes activités et mes relations supposées avec le Front Polisario. Ils m'ont accusé d'avoir distribué des tracts et des drapeaux du Front Polisario et d'appartenir à des organisations clandestines./..

J'ai nié toutes les accusations. Ils m'ont alors allongé sur un long banc et ils m'ont ligoté les pieds et m'ont attaché autour du banc avec une corde. Les tortures commencent par des coups de lanière de caoutchouc sur la plante des pieds. Après un quart d'heure de torture ils versent de l'eau glacée sur les pieds. Une douleur accablante et insupportable me pousse à

crier. Après cette séance ils m'ont placé sur la bouche et le nez un chiffon imbibé de produits détergeants (grésil) et versent de l'eau jusqu'à provoquer l'asphyxie. Cela a duré une vingtaine de minutes. Ils n'ont pas obtenu mes aveux. Les tortures continuèrent après une pause de 3/4 d'heure pendant lesquels j'ai écouté les cris de mon ami qui passait par les mêmes choses. Après ils sont revenus pour me conduire de nouveau dans la même salle. Ils ont dit alors qu'ils allaient utiliser le deuxième degré si je continuais à nier.

A chaque séance de torture ils m'enlèvent mes vêtements. Ils m'ont ligoté les mains devant les genoux puis passé une barre de fer et me soulèvent avec celle-ci et me suspendent entre deux tréteaux, c'est le "poulet rôti".

J'ai résisté dix minutes puis ils commencent à me passer des décharges électriques. Je n'ai toujours rien avoué.

Les techniques de torture se succèdent. Ils m'ont allongé à plat ventre et m'ont ligoté les mains derrière le dos ainsi que les pieds puis m'ont levé avec une barre de fer suspendu entre deux traiteaux. Cette fois ci la douleur est encore plus forte que pendant les autres séances. Je sens la coagulation du sang dans les mains et le diaphragme qui se déchire.

Après 20 mn ils ont posé quelque chose de lourd sur mon dos. Je ne peux le supporter, je commence à crier, ils me fouettent en même temps les pieds jusqu'à ce que s'écoule du sang. Je ne sais pas combien de temps on passe dans cette séance.

Le jour suivant je me suis réveillé dans ma cellule, les mains menottées et les pieds gonflés avec des blessures très profondes. Dans la soirée, un infirmier de la police est venu me soigner les pieds. Deux jours plus tard, ils nous ont donné un pain sec et de l'eau. C'était notre menu quotidien./..

Cette situation dura jusqu'au 2 mars 1981. Ce jour là ils ont obstrué la fenêtre de la cellule et durant la nuit il y a eu un grand tumulte. Des cris, des hurlements de ceux qui étaient torturés. De nouvelles arrestations avaient eu lieu. Deux jours après, on a été regroupés dans une autre cellule avec de nouveaux détenus. On

étaient 15 dont une jeune fille - NAJI HINDOU - qui venait de TARFAYA. J'ai connu également BOUTEKNICHE Omar un jeune de 19 ans de TAN-TAN, AGADR YAHDIH un lycéen de Tan-Tan et MAHMOUD MOULAY AHMED EL OTHMANI de TARFAYA./..

Nous sommes restés à Agadir jusqu'au 10 juillet 1981, date à laquelle nous avons été transférés à AGDZ (région de OUARZAZATE) et remis entre les mains des Forces Auxiliaires (Moghaznis). L'arrivée s'est effectuée sous la brutalité des gardiens, à coups de batons et de fouet (courroie des moteur de voiture) puis nous avons été enfermés dans des cellules.

Le régime alimentaire était une tasse de "café", de la semoule trempée dans de l'eau et un bidon de 5 litres d'eau. Un autre bidon nous servait d'urinoir et nous avions

le droit de sortir une fois toute les 24 heures pour déféquer. La cellule est sombre et étouffante, les rats et les scorpions sont notre lot quotidien. En deux mois nous ne pouvions plus que ramper car nous n'avions plus de force, nos jambes et nos cuisses étaient gangrainées par des taches noires et elles ne nous portaient plus.

Nos vêtements étaient en loques et on essayait de couvrir notre nudité avec ce qui en restait.

Un jour, un moghazni est entré et a distribué des oranges et des dattes. Il a fait des piqûres de vitamine B6 et B12 à ceux qui étaient paralysés et aux plus faibles. Le menu quotidien s'est un peu amélioré quelques grains de lentilles et des pois chiche.

En permanence sur le toit de chaque cellule il y a une sentinelle et au moindre bruit il le signale à ceux qui sont chargés de la torture. Toute la cellule est alors battue et c'est la même chose pour les femmes, les enfants et les vieux.

En janvier 1982 un capitaine est arrivé et a donné l'ordre que les cellules soient ouvertes. Ils nous a annoncé que nous allions rester toute la journée dans une cour. Cette cour mesurait 22 m sur 18. Le soir ils nous ont à nouveau enfermés.

On est resté à AGDZ jusqu'au 14 avril 1983, date à laquelle on a été transférés à KALAAT M'GOUNA dans des camions militaires, les yeux bandés et les mains ligotées. Ce tranfert a duré 6 heures. On est arrivé vers 5 ou 6 heures du matin. En

***Je n'avais rien à donner,
ils avaient ma liberté
il me restait ma dignité.***



arrivant là-bas on a su qu'il y avait d'autres détenus. On a été enfermés dans des cellules de 9 m sur 3 m et nous étions à ce moment là 22 personnes.

Les conditions dans ce lieu étaient encore plus dures et horribles. Petit à petit on a découvert qu'on pouvait communiquer avec les autres en tapant discrètement sur le mur. J'ai su alors que certains qui avaient été arrêtés en 1975, 76 et 1979, étaient là aussi dans d'autres pavillons. /.. En 1988 la situation s'est à nouveau améliorée un peu jusqu'en juin 1991. Là une délégation est arrivée présidée par le gouverneur de OUARZAZATE "ALAL SAÂDAOUI" et un groupe d'officiers de la DST encadré par le commissaire divisionnaire des la DST "ARSALAN". Ils sont venus avec une vidéo et une cassette. On nous montrait le conseil consultatif sahraoui qui demandait notre grâce à Hassan II lors de sa visite dans les villes d'ASSA et de SMARA.

Le 16 juin 1991, ils nous ont emmenés en camions militaires, les yeux bandés, jusqu'à un hôtel touristique de luxe

(KARAM) à OUARZAZATE. L'hôtel avait été vidé des touristes et les moghaznis surveillaient partout. J'y suis resté 7 jours. Au bout de ces 7 jours il m'ont appelé avec d'autres (dont 17 femmes) et ils nous ont alors emmenés dans des cars de la chaîne hôtelière KARAM. On a roulé toute la nuit du 23 juin 91 et le 24 juin on est arrivé à LAAYOUNE.

On est resté dans le palais des congrès de cette ville, et on a été reçus par les autorités locales de la ville (polices, gendarmes, Pacha, chefs d'arrondissement, les notables).

Le chef d'arrondissement a fait un discours pour dire que le roi nous graciait. Un notable de la tribu dont nous faisons parti, se "portait garant" pour chacun de nous. Pour moi ce fut un dénommé SÂAYAD, ex-dentiste et membre du conseil consultatif mis en place par HASSAN II au SAHARA OCCIDENTAL. Il a signé un papier. On nous a dit qu'on devait se présenter à la préfecture de police et signaler tous nos déplacements.

Après on nous a fait sortir et nos familles nous attendaient à l'extérieur. J'ai trouvé le fils de ma tante du côté maternel et des amis et on est rentré à la maison de ma tante. J'y suis resté deux jours puis je suis parti à la préfecture pour demander l'autorisation de rendre visite à mes parents à GOULIMINE. J'ai eu un accord pour 10 jours. Là j'ai retrouvé ma famille sauf ma soeur qui était décédée après sa deuxième arrestation en 1983 à Tan-Tan./..

J'ai décidé alors de quitter le Maroc par tous les moyens. Fin décembre 1991, j'ai pris le car pour RABAT et de là j'ai pris le train pour OUJDA, la frontière algéro/marocaine. J'ai essayé de passer clandestinement la frontière mais j'ai perdu le chemin, je suis reparti sur RABAT. Là, j'ai trouvé un ami qui m'a conseillé de retourner à GOULIMINE pendant qu'il chercherait un contrebandier qui connaît la route.

Le 4 août 1992 il m'a fait savoir qu'il avait une personne qui s'occuperait de moi jusqu'au territoire algérien. Je suis reparti sur RABAT ou j'ai retrouvé mon ami et la personne en question. Il m'a accompagné dans le train jusqu'à

OUJDA. On est resté jusqu'à la nuit puis on est parti à pied vers la frontière qu'on a traversée dans la même nuit.

Au lever du jour je suis arrivé à la première ville algérienne MAGHNIA. Là j'ai pris une voiture vers ORAN. Dans cette ville j'ai pris une autre voiture et j'ai demandé au chauffeur de m'emmener à la représentation du Front Polisario, c'était le 6 août 1992.

J'y suis resté jusqu'au 16 août 1992. Ce jour là j'ai pris un avion jusqu'à TINDOUF. Là une voiture sahraoui m'attendait pour m'emmener aux campements des réfugiés. J'ai été reçu par le président de l'association des familles des prisonniers et disparus sahraouis. Je suis resté au campement jusqu'en février 1993 /..

Ensuite j'ai pu obtenir un visa pour la Suisse par l'intermédiaire d'association suisse de soutien au peuple sahraoui afin de venir témoigner devant la 49ème commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. C'était en mars 1993.

En avril 1993, j'ai été invité en Espagne par les comités de soutien au peuple sahraoui pour témoigner.

Puis début juin 1993, j'ai été invité par une association latino-américaine pour assister à la conférence internationale des droits de l'homme à Vienne en Autriche.

Puis fin juin 1993 j'ai été invité par le Secrétariat d'Amnesty International (département de recherche sur le moyen orient et les pays du Maghreb), à Londres. J'y suis resté jusqu'au début août, puis je suis rentré via Alger aux campements de Tindouf. J'en suis reparti début novembre 1993 pour aller en Espagne, invité par les sections d'Amnesty International, pour participer à la campagne sur les disparitions et les assassinats politiques.

Je suis resté en Espagne jusqu'à la fin du mois de novembre 1993. Je suis retourné dans les campements de réfugiés sahraouis à Tindouf où je suis resté jusqu'en février 1996. Je suis venu en France où je réside actuellement en tant que réfugié.

Brahim MBAREK
(dit Ballagh)



Récit de prison

Je m'appelle Kenti Sidi Balla. Je suis né le 16 octobre 1970 à Smara au Sahara Occidental, occupé par l'Espagne à l'époque.

En 1975, à la fin de l'année, mon grand père s'est engagé dans la résistance pour que Smara ne tombe pas dans les mains de l'armée marocaine, qui entrait dans la ville ; ma famille n'a jamais eu de ses nouvelles. Il fait partie des disparus Sahraouis dont le sort est inconnu.

A cette même époque, ma mère est emmenée par des gendarmes marocains à la gendarmerie de Smara, "pour quelques minutes" disaient-ils. Elle reviendra plus de deux ans après, durant lesquels elle n'a jamais été jugée. On ignorait où elle était détenue. Elle n'a jamais eu de justification officielle de ce qu'elle a subi. Son frère a également connu la répression marocaine, il a été emprisonné pendant trois mois à Tan-Tan, sans jugement, pour ses idées indépendantistes. Libéré, il lui est interdit depuis de visiter Smara où demeure sa sœur et certains de ses proches.

Le souvenir de l'emprisonnement de ma mère quand j'étais petit, l'éducation qu'elle m'a donnée ont fait naître en moi les idées de Liberté qui ont rendu insupportable la vie quotidienne sous le joug d'une occupation que je refusais. Notre ville souffrait d'une présence oppressante de l'armée, de la police, de colons arrogants et des mouchards partout.

C'est ainsi que j'ai décidé de quitter clandestinement mon pays, avec deux autres amis. Nous devons traverser, de nuit, le mur de défense marocain pour rejoindre le Front Polisario ; par malchance nous nous sommes retrouvés au milieu de militaires marocains, qui ont ouvert le feu sur nous. J'ai été arrêté et subi un interrogatoire accompagné de tortures physiques et morales, ensuite j'ai été livré à la gendarmerie royale pour un interrogatoire plus approfondi et plus dur qui a nécessité mon transfert à la ville d'Agadir.

Quatre jours après, la police s'est saisi de l'affaire et je me suis retrouvé dans le commissariat de la ville de Smara devant quatre officiers appartenant à différents services de sécurité marocaine et qui étaient venus d'El-Aïoun (capitale du

Sahara Occidental) spécialement pour nous (l'un de mes camarades a été lui aussi arrêté, mais sans que je le sache, tandis que l'autre a réussi à rejoindre le Polisario). Je saurai plus tard que ces officiers font partie des responsables du centre secret de détention d'El Aïoun connu surtout sous le nom de PC CMI (poste de commandement des compagnies mobiles d'intervention). En réalité, les CMI n'y sont qu'en tant que gardes devant rapporter régulièrement rapports aux agents de la DST (direction de surveillance du territoire) et des RG (renseignements généraux) qui sont les véritables responsables du centre.

L'interrogatoire, qui commençait le matin et finissait tard dans la soirée, a duré encore quatre jours, tout au long desquels j'ai été torturé. Mes interrogateurs voulaient aussi que je témoigne contre deux autres personnes comme étant

***Ils se sont acharnés
me servant d'innombrables supplices
dont les noms résonnent encore...***

impliquées dans notre projet de fuite. Elles devraient être les instigatrices, les têtes pensantes. Un acte isolé de gamins irresponsables ne servait pas les desseins des services, il fallait que se soit un acte orchestré ayant des ramifications menaçant la sûreté de l'Etat.

Je ne saisissais pas toutes ces considérations, à l'époque, mais je n'ai rien avoué contre ces personnes. C'étaient deux hommes âgés, respectables et connus dans notre ville. Ils ont fini, tout de même, par être arrêtés. Mais ils n'ont pas connu, heureusement pour eux, la disparition.

A la fin de l'interrogatoire j'étais contraint de signer un procès-verbal de vingt pages ainsi que d'autres actes m'accusant d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de révélation de secrets d'Etat, actes de destruction, d'utilisations d'armes de l'Etat et de tentative de rejoindre les mercenaires.

Au sortir du commissariat, le commissaire a dit aux officiers : "amenez-les à l'exécution" ; j'entends quelque mois plus tard dans le centre clandestin d'Agadir presque la même chose "ce sont des gens indésirables" et à Skoura ils nous disaient constamment, les yeux dans les yeux, que nous serons

"enterrés comme des chiens dans l'enceinte même de la prison".

Galaat Mgouna était la solution finale pour les disparus Sahraouis qui n'ont pas été mitraillés ou jetés par un hélicoptère ou écrasés dans "un accident de voiture" par le fameux camion. Galaat Mgouna (capitale marocaine des roses) était mon dernier lieu de détention : j'y ai passé un an et quatre mois. Tous les disparus sahraouis ou presque finissent par se trouver à Galaat Mgouna quel que soit leur lieu d'arrestation ou leur itinéraire parcouru.

Dans ce véritable camps de concentration se trouvaient 310 sahraouis dont une cinquantaine de femmes vivant dans un monde Dantesque.

La torture et l'humiliation sont quotidiennes, la faim, le froid, les maladies, les peurs, les incertitudes et le désespoir devaient nous emmener tous vers une fin inéluctable qui est la mort, après une longue et lente destruction physique ou mentale.

Cinquante deux hommes et femmes sont morts dans de telles conditions. Ils ne verront jamais la vie, ni leurs enfants laissés orphelins, ni leur Patrie. Ils nous ont quittés sans même qu'ils puissent savoir pourquoi ils ont subi de tels avilissements. Ils sont nos Martyrs et nous devons les sortir de l'oubli et honorer leurs mémoires.

Comme tous les autres détenus, avant d'arriver à Galaat Mgouna, j'ai dû passer par d'autres centres de détention secrets. Le premier d'entre eux c'était celui du PC CMI d'El Aïoun. A l'époque espagnole, ce centre était un dépôt pour munitions transformé par les services de sécurité marocains en un lieu de torture et de détention. Juste en face se trouve une très grande salle blanche réservée à la torture. A cause de sa couleur, on l'appelait "la Maison Blanche". Elle peut recevoir aussi des détenus quand le centre est rempli ou quand les services veulent mettre à l'écart certains groupes ou individus.

Généralement, c'est un centre de transit ; les détenus n'y restent pas indéfiniment. Quand ils ne sont pas morts, ils peuvent toujours espérer d'être libérés un jour, ou alors ils sont amenés vers une destination inconnue. Là, ils savent que c'est la fin pour eux, qu'ils ne reviendront jamais au Sahara car aucun disparu Sahraoui emmené au nord n'en était jamais revenu.

C'est ainsi que nous pensions quand on était dans ce centre et ce n'était pas totalement faux. Lorsque nous sommes arrivés à Galaat Mgouna en 1990, nous avons rencontré des gens qui croupissaient dans ce baignoire, depuis 1976 pour les plus anciens.

Dans le centre d'El Aïoun, je suis resté cinq mois avec un bandeau sur mes yeux jour et nuit, comme tous les détenus. Au-dessus de nos têtes, il y avait des lampes allumées en permanence et des gardiens qui nous surveillaient sans relâche.

Nous n'avions pas le droit de parler entre nous ni toucher aux bandeaux devenus des nids pour les poux, ni même bouger de sa place. Si quelqu'un avait de besoin de quelque chose, il devait appeler "chef". Nous n'avions droit aux toilettes que trois fois par jour. Pour affronter un sol très froid, on donnait à chacun une seule couverture ou la moitié d'une, utilisée déjà par les détenus, la nourriture était immonde et mal cuite, quant aux vêtements on n'y avait pas droit.

Nous étions quatorze personnes dont une femme âgée et ses deux filles qui ont été arrêtées parce qu'elles auraient dessiné, selon un mouchard, le drapeau de la République Sahraouie sur l'oreiller de chacune d'elles ! La benjamine a été libérée après quelque mois de disparition tandis que l'aînée a été embarquée avec sa mère (et avec nous !) pour une disparition de plus de quatre ans.

Tout cela n'a aucune logique humaine. Les services arrêtent, torturent, libèrent ou envoient à Galaat Mgouna au gré de leurs humeurs. L'enquête minutieuse (s'il en existait) a laissé place à la torture et les jugements équitables ont été remplacés par les disparitions forcées.

Ni moi ni les autres détenus que j'ai rencontrés n'étions passés devant un tribunal quelconque, fût-il militaire, aussi nous n'avons jamais eu droit à une visite de la part de nos proches ni d'organisations des droits de l'homme, nationales ou internationales. Cela peut se comprendre dans la mesure où même nos propres familles n'avaient pas la moindre information sur nous. Nous étions des morts-vivants cachés et promis à la mort.

Notre libération en juin 1991 a surpris plus d'un ; nous mêmes, nous n'en croyions pas nos yeux, c'était un rêve que de sortir de cet enfer. La pression internationale sur le Roi Hassan concernant les droits de l'homme avait eu des résultats positifs. Notre libération ne relève d'aucune volonté politique de la part du régime marocain pour améliorer les droits de l'homme, la preuve en est que les arrestations arbitraires et les tortures ont continué après 1991. A cet égard, je suis témoin d'une campagne d'arrestations qui a touché plus d'une cinquantaine de personnes à Smara (Sahara Occidental) et dans laquelle je

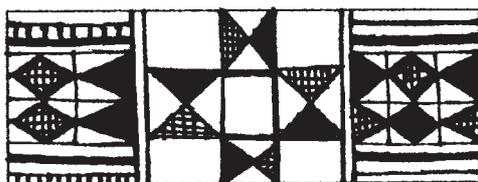
devais aussi être arrêté.

Plusieurs arrestations arbitraires ont eu lieu par la suite, elles visaient des individus, mais aussi des groupes d'individus soupçonnés de sympathie avec le Polisario.

Les récents événements d'El Aïoun où des milices civiles composées de colons marocains ont été recrutées pour la chasse aux Sahraouis, ce qui rappelle le cas récent et dramatique du Timor Oriental, mais aussi la disparition récente de trois citoyens sahraouis et les manœuvres dilatoires visant à bloquer le processus référendaire ont montré que les autorités marocaines, même après la mort du Roi Hassan et le départ de Driss BASRI, ne sont pas prêtes à aller dans le sens d'un règlement pacifique du problème du Sahara Occidental et aux problèmes de droits de l'homme qui sont liés.

Nous devons donc être vigilants et ne pas nous laisser bercer par la chanson du "nouveau Roi, nouveau Maroc". IL n'y a pas là un pessimisme ostentatoire, mais des faits nombreux prouvent que le Maroc n'est pas encore prêt à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et partant les droits des individus sahraouis à la libre expression.

Kenti Sidi Balla



Nous avons utilisé les illustrations de la brochure

“Pour mémoire” Détour par les jardins du Roi

Nous remercions l'AFAPREDESA de son autorisation

Pour acquérir cette brochure, s'adresser à
AARASD - BP 244 - 75224 PARIS CEDEX 05

Nous remercions également El Khadir, Brahim, Mahmoud et Kenti d'avoir bien voulu nous transmettre leurs témoignages.

Rapport de la Commission des Droits de l'Homme (25e Conférence Européenne de Las Palmas)

Introduction

La commission a examiné la situation des droits de l'homme à la lumière des diverses informations disponibles, notamment celles du rapport transmis par le Bureau des Droits de l'Homme de la Coopération Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui. Il a entendu des témoignages des victimes de la répression. Il a pris connaissance d'informations et de rapports y compris celui du Secrétaire Général des Nations Unies sur la situation au Sahara Occidental.

Le groupe estime, à la lumière de ces divers éléments d'informations, qu'en dépit de certaines mesures adoptées par les autorités marocaines au cours des toutes dernières années, telle que la libération d'un certain nombre d'anciens prisonniers sahraouis, l'évolution de la situation des droits de l'homme reste très alarmante.

Le groupe prend acte du fait que les autorités marocaines n'ont rien changé à leur politique d'intégration du Sahara Occidental, même si elles changent de stratégie pour y parvenir. Le manque de liberté empêche la libre expression. Elle provoque des dysfonctionnements d'ordre économique et social. Elle étouffe toute expression d'ordre culturel. Il s'ensuit inévitablement des cycles de révoltes et de répressions. Seul un référendum libre, transparent et régulier permettant au peuple sahraoui de

s'exprimer sur son devenir, peut garantir le respect des droits et libertés fondamentales des Sahraouis.

Recommandations

Le groupe réaffirme l'importance du Bureau des droits de l'homme de la Coopération et la nécessité de le fortifier dans ses initiatives. Il réaffirme de même son soutien aux initiatives prises par l'AFAPREDESA et l'association des juristes Sahraouis.

· Il appartiendra au Bureau de renforcer ses relations avec les diverses ONG et les instances internationales de surveillance. Il lui appartient de même de relayer les informations reçues de l'AFAPREDESA et du Front Polisario, et s'emploiera à mettre en synergie les différentes initiatives.

· La campagne d'adoption des disparus sahraouis ayant démontré son efficacité est à redynamiser.

· La campagne pour la libération de Mohammed Daddache doit être poursuivie avec une vigueur accrue

· Depuis une année, à Rabat, les ex-disparus sahraouis poursuivent leur lutte afin d'obtenir réparation des dommages qu'ils ont subis. Le groupe appelle la coordination à leur apporter son soutien pour que réparation leur soit faite tant aux plans moral que matériel, et exige que les responsables des exactions dont ils ont été victimes soient jugés et condamnés.

· Le groupe a pris connaissance de

l'intensification de l'arrivée dans les Iles Canaries de ressortissants sahraouis contraints à l'exil. Ceux-ci ne bénéficient pas de statut juridique de protection de la part des autorités locales et se voient refoulés au Maroc, avec tous les risques de persécutions (torture, détention, etc.).

Le groupe recommande à la Coopération, en collaboration avec les ONG locales, régionales et internationales, d'apporter un soutien humanitaire à ces personnes. Il appelle également les autorités espagnoles, conformément à ses engagements internationaux, à mettre un terme aux expulsions.

· Etre prêt à marquer par des actions fortes d'information et de sensibilisation, des opinions et des instances internationales (ONU, P.Eur), chaque fois que se produisent des événements comme ceux de septembre 1999.

· Susciter, organiser, puis multiplier les visites d'observations des médias et des ONG chargées de la défense des droits de l'Homme.

· Initier, dès maintenant des missions d'observation au Sahara Occidental, d'ONG internationales (Amnesty, FIDH, Human Rights Watch, ...) avant, pendant et après le référendum.

· Les campagnes de sensibilisation pour les droits de l'Homme seront menées en corrélations étroites avec les initiatives proposées par la commission politique (ex. Strasbourg février 2000).

Dernière minute : au Sahara Occidental occupé, rien ne semble changer sinon que les Sahraouis n'ont plus peur !

Le 6 décembre, l'AFAPREDESA signale la disparition de deux militants des droits humains. Brahim Najem Laghzal, 34 ans, employé de la mairie de Tan-Tan, a été arrêté dans cette ville le 6 décembre vers 20.30 h. par des agents de la sécurité en civil. Cheikh Khaya, 32 ans, ingénieur agronome, fonctionnaire au crédit agricole à El Ayoun, a également été arrêté à Tan-Tan, où il visitait sa famille à l'occasion du ramadan, le même jour et à la même heure. Khaya avait été détenu et torturé par des agents de la DST en 91, maintenu

au secret pendant trois mois et libéré grâce à l'action d'amnesty international. Leurs familles et leurs amis ont manifesté devant les locaux du gouverneur à Tan-Tan, brandissant les portraits des disparus et exigeant des autorités des informations sur leur sort. Pour toute réponse le gouverneur de Tan-Tan a fait savoir que "cette décision" relevait des autorités de Rabat.

Une autre disparition est signalée à El Ayoun, celle de Cheikh Abdelaziz Ould Abdallah Ould Ali. Deux jours plus tard, le conseiller politique de l'ambassade des

Etats-Unis au Maroc, M. Robert Holley, a protesté contre le fait que les agents de la Sûreté aient été constamment attachés à ses pas lors de sa visite à El Ayoun, la semaine dernière, au cours de laquelle il a eu de nombreux entretiens avec les forces politiques de la ville au sujet des derniers événements et des procès. Ces contacts entrent dans le cadre de la préparation du rapport annuel du Département d'Etat américain sur les droits de l'homme.

(Al-Ittihad al-Ichdiraki, quotidien marocain).

La campagne de parrainage des disparus est toujours d'actualité ! Prenez contact avec l'association si vous souhaitez y participer.

Du rêve au cauchemar

Philippe et Khadija MARTIAL

Les touristes de passage, les fonctionnaires de la MINURSO l'appelaient "le français".

Son restaurant était accueillant et de haute gastronomie. Nombreux aimaient s'y retrouver.

Expulsés en 24 heures d'El Aïoun, sans jamais en connaître la raison, Monsieur et Madame MARTIAL nous ont adressé leur "récit". Il ne s'agit pas de prison, mais ce récit témoigne aussi avec beaucoup d'acuité de la situation au Sahara Occidental et mérite d'être versé à notre dossier Droits de l'Homme.

Lorsque, avec mon épouse, d'origine marocaine sahraouie, après avoir passé plus de vingt ans de vie commune en France, nous avons pris la décision d'aller nous installer sur sa terre natale, nous aurions mieux fait, comme on dit, de "nous casser une jambe".

Nous sommes en 1993, nous avons quelque argent devant nous. Nous ne savons pas encore si nous allons y rester ou en revenir déçus. En fait, nous en reviendrons en 1997, à coup de pieds dans le cul, après avoir tout perdu et complètement écoeurés. Je puis d'ores et déjà vous assurer, et cela ne sera pas un scoop, que les droits de l'homme ne sont pas au Maroc, ce que le mètre étalon est au système métrique.

Donc, en 1993, nous nous installons au bord de la mer près de Kénitra. Le temps est à la réflexion. Ancien militaire, ex agent d'assurances, ex gérant de société, spécialiste en rien mais ouvert à tout, avec à mes cotés, une fidèle épouse devenue française par mariage, nous pensons trouver notre place au sein de la société marocaine à qui je viens de demander ma carte de séjour.

Nous sommes confiants. Il fait beau, le ciel est bleu, le sable chaud et, dit-on dans les milieux autorisés, le Maroc encourage vivement l'installation d'investisseurs étrangers, même modestes, ce qui est notre cas.

Le temps passe. Nous sommes début 1994, nous n'avons toujours pas trouvé notre future activité. Au fait, ma carte de séjour n'est toujours pas arrivée. Renseignement pris auprès de la gendarmerie royale, c'est toujours long, mais il n'y a aucun problème...

En ce début de 94, nous décidons d'aller faire un tour à Laayoune, Sahara Occidental, pour y retrouver une grande partie de la famille de mon épouse. En

plus, nous dit-on, là-bas tout est à faire. Retrouvailles familiales, je ne connais pas tout ce joli monde mais je suis bien accueilli. Comment ça va, comment tu vas, comment allons-nous ? A la satisfaction générale, nous allons tous bien. Il y a bien cette pauvre Rhia, une des soeurs de mon épouse, qui vient de sortir de prison après avoir purgé une peine de 14 ans, et qui n'a pas trop la pêche. Ancienne interprète espagnol - arabe, du temps des Espagnols, elle est aujourd'hui au chômage. Et au Maroc, les allocations de chômage, c'est wallou ... Pourtant, je vois mal cette petite femme à la voix si douce en treillis de combat, grenades à la ceinture, en train de faire le coup de poing contre les marocains ... Sûr que, comme beaucoup d'autres, elle a payé cash et au prix fort une sympathie plus ou moins affichée à l'égard des indépendantistes. Dans n'importe quel pays démocratique, avoir des convictions politiques et pouvoir les affirmer est un droit. Cela s'appelle la déclaration universelle des droits de l'homme.

Mais, ici, et je pense à l'article de Jeune Afrique dans son numéro double 2023/2024 relatant les émeutes de Laayoune sous la plume de Ahmed R.BENCIEMSI qui ne voyait dans ces troubles aucune relation directe avec l'occupation du Sahara par les forces marocaines, il est bon de préciser que, pour un marocain ou un étranger, dire ou prétendre que le Sahara n'est pas marocain est considéré comme un crime et passible de lourdes sanctions pénales. Dans ces conditions, on peut parfaitement comprendre que les personnes interrogées n'ont guère avoué à une oreille marocaine que ces manifestations signifiaient aussi un ras le bol du pouvoir marocain sur cette région.

Les Dieux sont avec nous. Un marocain vient d'ouvrir un café restaurant sur une des grandes avenues de la ville et cherche une personne de confiance pour le faire tourner. Je me présente et enlève le poste.

Quelques semaines plus tard un inspecteur de police vient me chercher et me convoque au commissariat. Dialogue de fous :

Vous n'avez pas de carte de séjour, vous ne pouvez pas travailler. Voici le récépissé de ma demande.

Cette demande a été faite à Kénitra. Que faites-vous à Laayoune ? Mon épouse est originaire de Laayoune.

Je vous conseille de vous rendre à Rabat et de refaire une demande de carte pour être en règle. En attendant vous cessez vos activités.

Le ton est poli mais ferme. A croire que personne ici ne puisse passer un coup de fil ou envoyer un fax pour s'inquiéter de ce retard de délivrance de carte. Rabat est à 1200 kilomètres de Laayoune.

A Rabat, au siège de la Direction Générale de la Sûreté Nationale tout semble être O.K. Simple retard administratif devant le nombre de demande de délivrance de carte de séjour. A croire que le monde entier est en train d'envahir le Maroc...

Dès notre retour, je me présente au commissariat, rassure mes interlocuteurs, tout baigne, la carte doit arriver dans les jours prochains.

Je ne suis pas chaud pour reprendre mes activités de responsable dans mon ancien restaurant. Dans une ville d'environ 200.000 habitants ne disposant d'aucune infrastructure, ne proposant aucun loisir, perdue dans les sables du désert, à 650 kilomètres d'Agadir les week-end sont longs et mortels pour la population. Une journaliste du journal " LE MONDE " de passage à Laayoune en 95 ou 96 avait terminé son article en disant : "A Laayoune on ne peut mourir ni de faim, ni de soif mais on peut y mourir d'ennui".

A tous ceux qui ne connaissent pas cette ville quelques informations seront peut

être utiles pour en apprécier l'atmosphère, bien qu'elle ait été très justement décrite par l'honorable Franck RUDDY que nous avons eu le plaisir de recevoir avec quelques uns de ses collaborateurs la veille de son départ dans notre premier petit restaurant le " Snack FEZ ", ou par le Père LOIQ, homme d'église viré de Laayoune pour sympathie (?) envers les sahraouis...

Une seule route vous permet d'accéder à Laayoune, une seule route en ressort, direction la plage et ensuite Boujdour, Dakhla d'où l'on forme deux fois par semaine un convoi sous surveillance militaire pour les étrangers se rendant en Afrique noire. A l'entrée de la ville un barrage de police, à la sortie un autre barrage et vous avez intérêt à vous arrêter. Contrôle d'identité, nationalité, nombre d'occupants dans la voiture, combien de temps comptez-vous rester, pourquoi, où allez-vous, fouille de la voiture, la totale ... La police est omniprésente. La police officielle en uniforme ou en civil et l'officieuse (encore plus nombreuse) sous des allures de petits marchands de cigarettes au détail, marchands d'eau de javel qui sillonnent les rues et qui ne manqueront pas le soir venu de passer au rapport. Nous avons toujours eu le notre à l'entrée du restaurant. Vendeur de cigarettes et cireur de chaussures, il arrivait le matin à l'ouverture et repartait le soir à la fermeture. Toujours fidèle au poste, sept jours sur sept. Quelle santé et quel dévouement. Peut-être le prix à payer pour avoir la paix...

Même les membres de l'O.N.U se font filer le train. Certains d'entre eux méchamment sportifs ont entraîné leur chien de garde dans des cross d'enfer. Dur métier où l'on doit parfois payer de sa personne...

Cette ambiance pesante et cette possibilité d'être dénoncé à tout instant pour n'importe quel motif rend par la force des choses la population extrêmement prudente. On se parle peu, on ne se rassemble pas, on fait même attention dans l'achat de ses journaux. Acheter "Jeune Afrique" pourtant en vente dans certaines librairies vous fait immédiatement cataloguer parmi les emmerdeurs et au Maroc les emmerdeurs n'ont pas leur place.

Je pense à un bon ami sahraoui qui a fait plus de 10 ans comme on dit "de l'autre côté" et qui est rentré à Laayoune qui me demandait mon avis sur les chances de réussite ou d'échec pour la création d'une bibliothèque dans la ville. Je trouvais

cette idée intéressante, mais il avait peur en tant qu'ancien du Polisario que l'on vienne trouver dans ces ouvrages des idées peu conforme à l'esprit en vigueur. Devant cette crainte, je lui conseillais d'ouvrir une boutique de fleurs et de plantes d'appartement. Les plantes, ça ne fait pas de politique ... Mon ami doit aussi se méfier des plantes car cette boutique n'a jamais vu le jour.

Il y a aussi une multitude de petits détails sur lesquels il faut rester très vigilant. Il est vivement recommandé de déployer des drapeaux à l'entrée des maisons pour les fêtes nationales. Drapeaux marocains, bien sur, tout autre vous mènerait directement en prison sans passer par la case départ.

Lorsque en juin 95, nous avons ouvert notre deuxième restaurant "LE MARELKA" j'avais très sincèrement oublié de mettre en bonne place une photo du roi Hassan II. On m'a très vite rappelé les bons usages par une simple question : Tu n'aimes pas notre Roi ?

En 96 lorsque la visite du Roi était annoncée à Laayoune après sa visite officielle aux Etats-Unis, un vent de folie a soufflé sur toute la ville. Les barreaux des fenêtres du restaurant étaient peints en noir, ce que, personnellement je trouve plaisant pour du fer forgé, et bien non, la bonne couleur c'est le vert, dixit le caïd d'arrondissement. Va pour le vert. Pas de chance, notre peintre a choisi un vert bouteille. Tournée du caïd. L'homme crie au sabotage, à la trahison. Tout doit être repeint en vert foncé. Seul le vert foncé est agréé. Le Roi n'aime pas le vert clair.

Ah bon...

Enfin, la ville est repeinte de neuf, L'hôtel "LE PARADOR", refait de fond en comble à cette occasion, est devenu résidence royale (une de plus) et les marchands de peinture ont fait fortune...

Enfin, la ville est repeinte de neuf, L'hôtel "LE PARADOR", refait de fond en comble à cette occasion, est devenu résidence royale (une de plus) et les marchands de peinture ont fait fortune...

Compte tenu de cette ambiance, vous allez, à juste titre, vous demander pourquoi nous voulions y rester. La réponse est simple, même si les conditions ne sont pas idéales, mon épouse a retrouvé ses racines, la solitude ne me pèse pas et nous pensons ouvrir un petit restaurant "à la française" pour satisfaire la population, tout profil confondu. J'ai la chance d'avoir une épouse bonne cuisinière.

En février 94, nous ouvrons le "Snack Fez" reprise d'un ancien snack existant fermé pour des raisons que nous ne

connaissons pas. C'est grand comme une salle de bain, peu commode pour y travailler et peu confortable pour les clients. Nous faisons de notre mieux, les clients aussi...

En trois mois, à défaut de dire que c'est le succès, nos affaires marchent bien. Nous nous sommes fait une clientèle : Marocains, Sahraouis, membres de l'O.N.U, tout le monde nous connaît. Nous travaillons dur, nous accueillons tout le monde avec la même gentillesse. Ma carte de séjour vient d'arriver, valable un an. L'inspecteur HAMRI chargé du contrôle des étrangers, tout en me donnant ma carte, me fait savoir que par la suite je pourrai obtenir une carte de séjour pour cinq ans. J'aime bien cet inspecteur. Élégant, courtois, parlant à la perfection plusieurs langues étrangères, je ne pense pas qu'il soit à l'origine des ennuis qui m'attendent. Fin 94, nous nous rendons bien compte que nous ne pouvons continuer à travailler dans des locaux aussi peu confortables.

Nous prenons la décision de trouver un autre local plus vaste pour travailler dans de meilleures conditions. Sur la même avenue, avenue Hassan II, un local non aménagé d'environ 100 m2 pourrait nous convenir. Signature du contrat de bail, déclaration de travaux auprès de la municipalité, dans quelques mois nous pourrions ouvrir notre nouveau restaurant "Le Marelka".

En juin 95, après des mois de travail acharné, nous invitons toutes les personnalités locales à l'inauguration du restaurant. L'inauguration n'est pas un succès. Les autorités locales ont brillé par leur absence. Le Gouverneur, Monsieur Hassan OUCHEN, le Pacha Monsieur GUEROUANI, le Procureur Haj Mohamed LANSAR (frère de mon beau frère), le Colonel de Gendarmerie DICH (un oncle à mon épouse) ne nous ont pas fait l'honneur de leur visite, pas plus que les autorités policières ou militaires. Etaient présents des personnalités civiles et des membres des Nations -Unies dont, si ma mémoire est bonne, Monsieur le Général VAN-BAYLEN commandant en chef des troupes militaires de l'O.N.U, Monsieur Erik JENSEN, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'O.N.U et leurs différents collaborateurs.

Nous sommes récompensés de nos efforts et de nos investissements en devenant sinon la meilleure table de la ville (c'est l'hôtel Massira), la référence pour la population locale et les étrangers de passage.

Nous avons eu l'honneur de recevoir dans

notre restaurant une délégation de députés du Bundestag en visite à Laayoune, de nombreux ambassadeurs, des militaires de haut rang, Monsieur et Madame Thor HEYERDHAL et de nombreuses personnalités qui nous ont toujours félicités pour notre travail et notre accueil.

Ma carte de séjour est périmée depuis plusieurs mois. Nous attendons la nouvelle, mais je m'informe lorsque je croise les autorités locales. Tout va bien...

Nous sommes en 95 et je ne résisterais pas, sinon à faire un parallèle, à tout le moins de dire que les méthodes du Préfet BONNET en Corse, impliqué directement ou indirectement dans une lamentable affaire d'incendie de paillote - geste fort regrettable - surtout lorsqu'elle est exécutée par des gendarmes en cagoule opérant de nuit, ont un précédent à Laayoune. Le gouverneur, Monsieur Hassan OUCHEN, avec l'accord de Monsieur LANSAR Procureur du Roi a fait incendié des centaines de cabanes de petits commerçants en légumes, épices etc ... dans un quartier pauvre de la ville, privant ainsi ces commerçants et leurs familles d'un maigre revenu et privant également une partie de la population d'une source d'approvisionnement à meilleur coût qu'au marché central. Si le Préfet BONNET a rapidement été démis de ses fonctions pour un coup aussi tordu, il est à noter que le Gouverneur OUCHEN a obtenu les félicitations du jury pour une opération aussi rondement menée. C'est vrai que lui, il avait envoyé la troupe pour monter la garde, arme au pied, et sans cagoule. Le droit n'est pas du côté des pauvres...

Nous allons en venir à nos ennuis après une année 96 et un premier semestre 97 sans problèmes majeurs.

Le 17 juin 97, l'inspecteur HAMRI se présente au restaurant et me demande de le rejoindre, en compagnie de mon épouse dans son bureau. Nous sentons que quelque chose ne tourne pas rond. Arrivés dans son bureau, il soulève son sous-main et me tend une télécopie :

Origine RABAT : D. G. S.N

- "Suite à refus de renouvellement de carte de séjour, Monsieur Philippe..., fils de ... demeurant à..., est invité à quitter le Royaume du Maroc dans les meilleurs délais. Quelqu'un a cru bon de préciser les meilleurs délais en ajoutant au stylo "Exécution immédiate".

Bizarre, la télécopie est datée du 2 juin, nous sommes le 17.

Je suis anéanti, mon épouse aussi. Je pose des questions à l'inspecteur. Pourquoi ? Nous sommes en règle. Mon restaurant est inscrit depuis mai 96 au Tribunal de Première Instance de la ville. L'Inspecteur n'est pas à l'aise. Il me demande de ne pas parler de cette affaire et me convoque pour le lendemain, le temps de rédiger ce que l'on appelle plaisamment une invitation à quitter le territoire. Cette journée ne fait pas partie de mes meilleurs souvenirs, et j'en aurai d'autres...

Le 18 au matin, je suis dans son bureau. Le P.V d'expulsion est prêt. C'est la copie exacte du document de la veille. Pas de motif, je signe la liasse. Je demande mon exemplaire. Refus poli. Devant mon insistance, il soulève son téléphone et parle longuement en arabe, langue que je ne maîtrise pas, sûr qu'il parle au commissaire HARIZ, chef des R.G. et patron de HAMRI. Pas de P.V pour toi Philippe, prends tes affaires et quitte le pays.

Je fonce voir FAHRANE, secrétaire particulier du Gouverneur Hassan OUCHEN pour obtenir un rendez-vous. On se connaît, c'est un client de notre restaurant. Comment tu vas Philippe ?

Je ne suis pas au mieux de ma forme. Je suis viré.

J'ai entendu parler de cette affaire.

Tu as des infos ?

Non, aucune.

Donne moi un rendez avec le Gouverneur.

Pas de problèmes, inscrit toi au secrétariat en indiquant le motif de ta demande.

Inscription faite, je prend place dans la salle d'attente, que je ne quitterai que le soir sans avoir été reçu. Monsieur le Gouverneur a été très occupé toute la journée. Reviens demain, Inch'Allah. Le lendemain à la première heure - je suis de retour. J'aurai de nouveau longuement le loisir de détailler le mobilier, les murs, la pointe de mes chaussures ... Les marocains sont blindés face à ce genre de brimade. C'est incroyable le nombre d'affaires importantes ou mineures qui doivent trouver leurs solutions le lendemain. Il m'a fallu trois jours pour le comprendre.

Je décide de faire de la résistance passive et de ne pas bouger. J'ai fait savoir à HAMRI qu'il devrait me foutre de force dans un avion pour quitter le pays. Ce n'est peut-être pas très intelligent, mais j'ai la ferme intention de me défendre. Contrairement à ses conseils de ne pas parler de cette affaire, je l'annonce à tout

le monde.

Fin juin, je passe au bureau de FAHRANE pour prendre la température. Coup de pot le Divisionnaire SGANI (en phonétique) est dans son bureau. On discute de mes emmerdes. Ils n'en connaissent pas l'origine, m'affirment t'ils. Un déplacement à RABAT serait peut être judicieux semblent-ils vouloir me laisser entendre. Message reçu. Je reprend espoir, tout ça n'est qu'un sac de noeuds, un malentendu, une embrouille administrative. D'autant qu'ils m'ont donné un nom à la D.G.S.N de RABAT, Monsieur BENKACEM si ma mémoire est bonne. (ça ne peut quand même pas être le portier).

Je réserve une place sur le premier vol Laayoune - Casa ou j'arrive en pleine nuit. Le premier hôtel fait l'affaire. J'ai un train de bonne heure le lendemain pour Rabat où j'arrive à l'ouverture des bureaux de la D.G.S.N. Accueil plutôt froid de l'huissier qui filtre les entrées lorsque je lui demande à rencontrer mon interlocuteur.

Que voulez vous ?

J'ai un restaurant à Laayoune, on vient de me signifier mon expulsion suite à un refus de renouvellement de ma carte de séjour.

Et bien partez !

Monsieur, je viens de faire 1200 kilomètres en avion pour en connaître les raisons. Il me fait savoir que mon interlocuteur est absent, me demande mon passeport, me désigne le trottoir d'en face et me demande d'attendre en plein soleil.

C'est beau l'hospitalité marocaine. Vous pensez peut être qu'il n'y a pas de salle d'attente. Mais si, seulement moi, petit con d'investisseur français, je n'y ai pas droit.

Je l'observe. Il vient d'interpeller un type qui arrive à son boulot. Il note quelque chose sur un morceau de papier. Probablement mon nom et mon numéro de passeport.

Assis sur mon sac, je fais preuve de patience. Dans ce pays, il en faut. Le temps n'a aucune importance. Il me fait signe. Je m'approche.

Monsieur, vous devez partir.

Pour quelles raisons ?

Je ne sais pas. Adressez vous à votre ambassade.

Je fonce à l'ambassade où je suis reçu par une secrétaire à qui j'expose mon problème.

Elle lève les bras au ciel, on ne peut pas faire grand chose. Ca me rappelle, me dit

elle, cette jeune française qui vient de se faire fermer son école à Laayoune.

A Laayoune, les Français se comptent sur les doigts d'une main. La française, je la connais. C'est l'épouse du docteur BENNANI, le pédiatre. Je savais qu'elle avait ouvert une école, je ne savais pas qu'on lui avait demandé de cesser ses activités. On me conseille de me rapprocher du Consulat Général de Rabat. Je fonce, je suis reçu par Madame BAREIL, Vice Consul. Elle me propose de se renseigner et de me donner des infos en fin d'après-midi. En fin d'après-midi je suis dans son bureau. Je n'en sais pas plus me dit-elle, mais les autorités marocaines veulent bien vous accorder une certaine souplesse pour quitter le pays. Elle est belle la souplesse marocaine vis-à-vis des ressortissants français, par rapport à la souplesse française vis à vis des ressortissants marocains -avis personnel).

Je fonce à la R.A.M (Royale Air Maroc) pour réserver une place Rabat - Laayoune. Ce n'est pas ma journée, le vol est complet. Je pense à mon épouse qui doit s'inquiéter. Coup de fil, je rentre en bus. Le retour est fatigant. Rabat-Marrakech-Agadir-Laayoune, soit 1600 Km. J'arrive au petit matin. Quelques heures plus tard, la vie du restaurant reprend son cours.

HAMRI vient nous saluer.

Tu devrais t'absenter un peu, Philippe, le temps que cette affaire se tasse. Quelle affaire?

Prends quelques jours de vacances avec ta femme et reviens plus tard. Je peux rentrer tranquille.

Sans problèmes.

Discussion surprenante ou je flaire un piège. On m'expulse, on me prie de m'absenter et on m'invite à revenir. Je suis au royaume des fous...

Tu as un avion dans deux jours.

Sympa l'inspecteur, il a déposé un plan de vol. En fait l'avion dans deux jours, c'est l'avion de LAS PALMAS. Nous partons pour 10 jours.

Dix jours d'angoisse et toujours la même question. Qu'avons nous fait de répréhensible ? Je suis inquiet pour le retour et pourtant les formalités de débarquement se passent bien. On me salue amicalement. Nous reprenons nos activités à la différence que je ne suis plus un résident mais un simple touriste dont le séjour est limité à trois mois.

On me serre de près. Je n'ai plus le droit de travailler dans mon restaurant, pas même d'aller faire les courses.

Le commissaire HARIZ, chef des R.G, m'ordonne de fermer le restaurant. Je demande un procès-verbal de fermeture qu'on refuse de me remettre. L'entretien est chaud. Régulièrement on me convoque au commissariat central.

Ces trois mois passent très vite. Il va me falloir sortir à nouveau. Nous rentrons en France après avoir confié la bonne marche de nos affaires à un cousin.

Au retour, au poste frontière de Ceuta le 22 octobre 97, c'est la surprise du chef. Je suis indésirable au Maroc me dit-on. Bien joué. Je suis propriétaire devant la loi marocaine d'un restaurant auquel je n'ai plus accès.

Nous rejoignons Hendaye, première ville française sur le chemin du retour où nous nous arrêtons, faute de pouvoir aller plus loin. Nous n'avons pas besoin d'un expert comptable pour évaluer notre fortune, nous n'avons plus rien...

Depuis cette date, toutes les correspondances que nous avons pu adresser aux autorités marocaines n'ont eu de réponse, sinon celle du Procureur du Roi de Laayoune à Monsieur le Consul de France en poste à Agadir l'informant que, suite à une enquête de police (probablement diligentée par les meilleurs flics du Royaume) j'avais été viré pour des raisons inconnues ... Ah, le Ministère des raisons inconnues ...

Quand aux autorités françaises pour qui je ne vaudrais certainement pas une locomotive et deux wagons, affaire classée à la sous direction de l'administration consulaire et de la protection des biens...

Eh oui, le Maroc à l'instar de tout état indépendant est souverain pour décider des conditions d'admission et de séjour des étrangers sur son territoire national et qu'il n'est pas tenu de rendre compte des dispositions qu'il prend à cet effet. C'est la réponse du Ministère des affaires étrangères. Naïvement, je pensais que le Ministère des Affaires Etrangères s'occupait des affaires étrangères. La mienne n'en est pas une.

J'aime bien entendre aux infos de 20 heures nos dirigeants nous parler des droits de l'homme, d'éthique, de bonne gouvernance. C'est certainement au nom de ces valeurs que le Roi Hassan II était l'invité "d'honneur" de notre Président lors du dernier 14 juillet. Quelle honte. Quelle claque dans la gueule pour tous les déportés, les exilés, les torturés, les expulsés, les prisonniers politiques, les prisonniers pour rien, et pour le peuple sahraoui toujours en exil au mépris des résolutions de l'O.N.U.

Je me demande comment un roi aussi riche a pu diriger un peuple aussi pauvre et comment un peuple aussi pauvre a pu supporter un roi aussi riche.

Comment le Maroc peut-il demander et obtenir des autorités françaises des allègements de sa dette alors qu'il dépense 2 milliards de dollars par an dans sa guerre au Sahara ?

Comment le Maroc arrive t-il à lever auprès de l'Union Européenne des capitaux pour financer des infrastructures au Sahara Occidental alors qu'il n'en est pas le légitime propriétaire ?

De quel droit le Maroc vend-il des terres sahraouies à des colons marocains ?

Selon des sources de l'O.N.U, 77 violations de cessez le feu ont été observées; 75 par le Maroc et 2 au Polisario.

En cette période de fin d'année, je souhaite à nos hommes politiques de continuer à aller passer de bonnes vacances au Maroc en emportant leurs dossiers sur le Kosovo, la Tchétchénie et s'il leur reste un peu de place dans leurs



En ce début de l'an 2000, prenez tout de suite la bonne décision ...

Adhérez à l'association

ou

renouvelez votre adhésion sans oublier l'abonnement à Sahara Info

Actualités de l'Association et de la solidarité

FIGEAC

Les enfants sahraouis accueillis cet été par la mairie de Figeac nous avaient très bien préparé notre séjour dans cette bonne ville !

Autour de Colette FORT directrice de cabinet du Maire et Président de la Région Midi Pyrénées, Mr MALVY, Delphine, Martine, de nombreux élus avaient préparé avec soin et enthousiasme les quelques jours de vacances d'une poignée de gosses sahraouis.

Aussi en novembre quand nous nous

sommes rendus en compagnie de Sadafa BAHIA, représentant du Front Polisario et de Sidi EL HAIMER, président de l'association des Jeunes Sahraouis en France, à Figeac pour un très long samedi, l'accueil a été magnifique témoignant d'une grande générosité et d'un réel intérêt pour le devenir du Peuple Sahraoui et du développement de la solidarité en France. Au cours de cette longue journée se sont entremêlées, réunions d'information, rencontres avec élus et responsables des associations locales, visite de la ville et de son musée, et premiers contacts avec la haute gastronomie locale.

La création d'un comité local de

l'Association des Amis de la RASD a été décidée qui se chargera l'an prochain en coopération avec la mairie d'organiser l'accueil d'un nouveau groupe de jeunes sahraouis.

A noter la présence la présence à cette journée d'Yves QUINTAL responsable d'ETM - Cahors et vieux militant de l'association, animateur de l'accueil des enfants sahraouis partout où il s'est trouvé, dans le Nord et en Haute-Garonne. A noter aussi la présence de la commissaire départementale des guides de France.

Claude MANGIN
Sidi EL HAIMER
Régine VILLEMONT

LIMOGES

Le Comité Limousin de solidarité avec le Peuple Sahraoui vient de tenir une conférence ce vendredi 10 décembre 1999 en présence entre autre de Mohamed SIDATI, Ministre Conseiller auprès de la Présidence de la RASD, assistance nombreuse et attentive.



Monsieur Gilbert JACQUEMIN, membre de notre bureau nous a quitté le 6 novembre 1999. Plusieurs responsables de l'Association et du Front Polisario était là pour l'accompagner...

Madame JACQUEMIN, vos enfants et petits enfants,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom des adhérents, des amis de l'Association des Amis de la RASD, des élus qui nous sont proches, des militants associatifs attachés comme Gilbert à défendre le droit des peuples, de vous présenter nos plus sincères condoléances et l'expression de notre amitié sincère en ce moment si douloureux.

Le départ d'un ami, d'un proche des combats, des convictions, est toujours douloureux, celle de Gilbert l'est encore davantage puisque je l'avais revu il n'y a que quelques jours au Sénat et, comme à son habitude, il s'était montré au meilleur de lui-même.

Sa présence toujours si chaleureuse, si amicale aux réunions de bureau de l'Association, aux rencontres diverses, à la rédaction du journal, va beaucoup nous manquer et ce vide là aura du mal à se combler.

Je reviens de la Conférence Européenne de soutien au Peuple

Sahraoui qui se tenait cette année à Las Palmas. Gilbert en était un fidèle habitué. Il y a représenté à plusieurs reprises l'Association des Amis de la RASD ou le parti communiste français. Plusieurs m'ont demandé cette année de ses nouvelles. Denis GONZALES, Directeur de la CARITAS à ALGER, amis inséparables au fil de ces conférences. Nous ne savions pas ...

Gilbert, il aurait fallu que tu restes encore quelque temps avec nous. Il te fallait encore un peu de patience Gilbert, le chemin d'El Aïoun n'est peut-être plus trop éloigné maintenant...

Et toi, enfant du Maroc, tu aurais poussé ton chemin vers le Sud pour y retrouver les Sahraouis à nouveau revenus sur leur terre.

Mais quand ce jour sera enfin venu, crois bien Gilbert que tu seras toujours avec nous, toi le militant fidèle de la cause et du droit des peuples.

Madame JACQUEMIN, vos enfants et petits-enfants, veuillez à nouveau recevoir toute l'expression de notre peine et nos sincères condoléances.

que la police n'intervienne. Le 25 les manifestants ont poursuivi leur mouvement et dressé deux grandes tentes devant les bâtiments officiels.

25.10.99 Commission royale de suivi des affaires sahariennes

Sous la présidence du roi cette commission, nouvellement créée, comprend le premier ministre Youssoufi, le ministre de l'intérieur Basri, le ministre des affaires islamiques M'Daghri Alaoui, le ministre de la justice Azzimane, le commandant de la gendarmerie royale, le général Benslimane, le commandant de la zone militaire sud, le général Bennani, le directeur général de la direction générale des études et de la documentation [contre-espionnage], le général Kadiri, et le directeur général de la sûreté nationale, Benhachem.

28.10.99 Parlement européen

L'intergroupe "Paix pour le peuple sahraoui" du Parlement européen, reconstitué après les élections, a tenu sa première séance sous la présidence de Madame Margot Kessler, Allemande, PSE.

30.10.-04.11.99 "Intifada" sahraouie

Depuis la nuit du 30 octobre El Ayoun est à nouveau le théâtre d'affrontements sanglants entre Sahraouis et forces d'occupation marocaines. Des centaines de personnes, qui manifestaient pacifiquement contre la répression et la politique marocaines, ont été violemment dispersées dans la nuit du 30 octobre par les forces de police et de l'armée.

Le lendemain, nouvelles manifestations en réponse à l'appel du Front Polisario d'observer une minute de silence à la mémoire du martyr Mohamed Cheikh Aleyiat, décédé lors des émeutes de fin septembre. Le drapeau marocain, qui flottait sur le nouveau siège administratif du quartier "Maatallah", où sont entassés les Sahraouis, a été brûlé. Les manifestants sahraouis scandaient les slogans "Les envahisseurs hors du pays" et "Le Sahara Occidental n'est pas le Timor Oriental". Une centaine de personnes ont été arrêtées et de nombreuses autres blessées. Les demeures de plusieurs familles sahraouies ont été investies par la police et saccagées. Les dégâts matériels sont importants.

Les manifestations se sont poursuivies les jours suivants à El Ayoun, causant de nombreux blessés, dont un grièvement et de nouvelles arrestations. D'autres manifestations ont eu lieu à Zak, à Tan-Tan (Sud Maroc), Agadir et Marrakech. A Rabat, quelque 200 étudiants sahraouis ont manifesté le 4 novembre devant le parlement pour réclamer l'arrêt des "brutalités policières" à El Ayoun, l'ouverture d'une enquête judiciaire et la poursuite des responsables des "violences" commises par la police.

L'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) a déposé une plainte

auprès du Procureur général pour "violation de domicile, séquestration arbitraire et tortures" suite aux manifestations qui ont secoué fin septembre El Ayoun.

01.11.99 Référendum

Le traitement des recours ne "doit en aucun cas sortir du cadre des accords signés en mai dernier par le Front Polisario et le Maroc, a déclaré le coordinateur sahraoui avec la MINURSO, M'hamed Khaddad, à la radio "la voix de l'Amérique". Conformément à ces accords, a-t-il indiqué, chaque requérant doit remplir certaines conditions et surtout "amener des éléments nouveaux" qui n'ont pas été pris en considération par la commission d'identification dans la phase antérieure. M. Khaddad a qualifié l'inondation des bureaux d'identification par plus de 78.000 demandes de recours, "d'acte en contradiction avec les recommandations du Conseil de sécurité"

02.11.99 Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité, dans une séance à huis-clos, s'est penché sur le rapport du secrétaire général. Plusieurs membres du Conseil auraient exprimé leur préoccupation devant le nombre élevé de demandes de recours introduites par le Maroc, selon une source diplomatique digne de foi.

04.11.99 Référendum

L'ONU a confirmé que le référendum d'autodétermination au Sahara Occidental sera "très probablement" reporté d'au moins plusieurs mois.

"Le Maroc veut tuer le référendum en utilisant le poignard des recours", a affirmé Ahmed Boukhari, représentant sahraoui auprès des Nations unies, ajoutant que la déclaration faite par Basri "est une provocation qui prouve que le Maroc n'est absolument pas intéressé au référendum".

05.11.99

Le Premier ministre français a estimé à Marrakech à propos du Sahara: "En tant que pays, nous sommes engagés, avec nos critères, par la démarche qui a été initiée par l'O.N.U.". "Si nous pouvons être utiles par nos échanges, nos discussions, nous le ferons". Résultats de la visite française : soutien financier sous forme de remise de la dette (700 millions de francs convertis en investissements) et des crédits pour environ 500 millions FF.

08-10.11.99

21ème Congrès de l'Internationale socialiste
Une délégation sahraouie dirigée par le ministre des affaires étrangères Mohamed Ould Salek a participé au Congrès, où elle a rencontré des chefs de délégations pour les informer des derniers développements du référendum. Dans sa résolution générale, "l'Internationale Socialiste réaffirme sa résolution sur le Sahara Occidental adoptée lors du Conseil de l'IS réuni à Genève en 1998 se déclare d'accord avec les Nations Unies à propos de l'organisation d'un référendum libre, juste et transparent sur

l'autodétermination, conformément aux termes du Plan de paix et de l'Accord de Houston.

09.11.99

Limogeage du ministre de l'Intérieur Driss Basri, remplacé par l'ancien directeur de la Sûreté nationale, Ahmed Midaoui, 51 ans, assisté d'un Secrétaire d'Etat, Fouad Ali Al Himma, 37 ans, ami personnel du roi Mohammed VI.

16.11.99 Affrontements à Tan-Tan

Des manifestations pour le droit au travail et une vie digne ont dégénéré en affrontements avec les forces de police, causant d'importants dégâts matériels. Cette cité du Sud Maroc, comprenant une importante population sahraouie, est le théâtre de manifestations répétées à l'instar de celles d'El Ayoun. Le mécontentement est particulièrement vif à cause des promesses non tenues faites au moment de la visite, le 3 novembre, d'une délégation ministérielle et lors de laquelle Basri avait été pris à partie. (SPS)

15 et 17.11.99 Condamnations

Le tribunal d'El-Ayoun a condamné le 15 novembre 23 manifestants sahraouis arrêtés au cours des événements des 22 et 23 septembre dernier à El Ayoun. Deux jours plus tard 23 autres personnes arrêtées en octobre ont comparu. Douze peines d'un an et demi et une d'un an de prison ferme ont été prononcées, alors que trois autres personnes étaient condamnées à trois ans avec sursis (SPS).

19.11.99 Manifestations

Plusieurs centaines d'étudiants sahraouis de Rabat, Casablanca, Agadir, Fès, Tétouan, Marrakech auxquels se sont joints des ex-prisonniers de Tazmamart et de Kalaat M'Gouna ont manifesté à Rabat pour dénoncer les jugements expéditifs et la répression dans les territoires occupés. Leur marche à travers la ville s'est terminée par un sit-in devant le ministère de la Justice. Un sit-in qui dure depuis 4 jours à Assa poursuit les mêmes buts. A Zak les habitants sahraouis se sont solidarisés avec les manifestants de Rabat et Assa. (SPS)

21.11.99

Lettre ouverte de Mohamed Abdelaziz
Dans une lettre ouverte au roi du Maroc publiée par le quotidien madrilène El Pais le président sahraoui proclame la volonté d'indépendance du peuple sahraoui et appelle le souverain marocain à se conformer au plan de paix.

21-25.11.99 Rapatriement

Le Commissaire adjoint aux réfugiés, Soeren Jessen-Petersen, s'est rendu à Alger, Tindouf, El Ayoun et Rabat, pour discuter du programme de rapatriement. Il a déclaré que les opérations de pré-enregistrement seront bientôt terminées et qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions.

23.11.99 Tournée du représentant spécial dans la région

nouvelles du Sahara (suite de la page 19)

23.11.99 Libération de prisonniers marocains

"Suite à l'intervention du Secrétaire général des Nations unies, de son Représentant spécial pour le Sahara occidental et de certains pays, dont des membres du Conseil de sécurité, le Front Polisario a décidé de libérer 191 prisonniers de guerre marocains dont la liste a été remise à M. Eagleton". Cinq parmi ceux-ci ont été immédiatement rapatriés au Maroc par le CICR.

Cette décision veut être, selon le gouvernement sahraoui, "un geste humanitaire et un signe de bonne volonté illustrant la disponibilité de la partie sahraouie à contribuer à la création d'un climat propice à l'application du plan de règlement et des accords de Houston" (communiqué Ministère de l'Information de la RASD).

Le Maroc, quant à lui, a refusé, comme par le passé, d'accueillir les prisonniers de guerre libérés. Le gouvernement a indiqué, le 26, que "la question des prisonniers fait l'objet d'une clause du plan de règlement de l'ONU au Sahara et ne sera traitée qu'à la fin de

l'opération d'identification" (MAP).

23.11.99 Rapport de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH)

L'enquête que l'ONG marocaine a menée les 2 et 3 novembre à El Ayoun fait état d'une dégradation de la situation sociale, de violations des droits humains, d'une détérioration de l'état de la sécurité à El Ayoun, d'entraves à la liberté d'expression et d'opinion, à la liberté d'association et à la liberté de circulation, d'enlèvements arbitraires, de violations de domicile et de procès irréguliers. Elle relève que beaucoup de personnes ont été torturées par la police. L'OMDH, tout en soulignant "le caractère purement social" des revendications, demande la libération des personnes condamnées et recommande une enquête impartiale. L'OMDH a déposé plainte auprès du procureur général contre les agents de sécurité.

23.11.99 Parlement sahraoui

Dans son allocution d'ouverture de la session d'hiver du conseil national (parlement), son président, M. Salem Lebsir a appelé la communauté internationale et les organisations humanitaires à "faire pression sur le gouvernement marocain pour mettre fin à la

répression contre les citoyens sahraouis, à garantir leur sécurité, leur dignité et leur bien ainsi que la libération des détenus".

28.11.99 Justice et vérité

Une association dénommée "Justice et vérité", regroupant des victimes de la répression et leurs familles, des partis politiques de gauche et des organisations non-gouvernementales, a été créée à Casablanca pour faire toute la lumière sur les violations des droits de l'Homme au Maroc depuis l'indépendance.

30.11.99 Expiration de l'accord de pêche Maroc-UE

Plus de 400 bateaux de pêche, en majorité espagnols, ont quitté les eaux territoriales marocaines et sahraouies à la suite de l'expiration de l'accord de pêche qui liait le Maroc à l'Union européenne. Rabat a refusé de reconduire cet accord, officiellement pour protéger ses ressources halieutiques. La présence étrangère dans les eaux territoriales marocaines et sahraouies date de 1988, elle a été renégociée en 1992, puis en 1995. Ces accords sont contraires au droit international, l'UE ne faisant pas de distinction entre eaux territoriales marocaines et sahraouies.

02.12.99 Abraham Serfaty

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire marocain La Nouvelle Tribune, Abraham Serfaty a rappelé sa vision d'une solution d'autonomie pour le Sahara Occidental et la nécessité de négociations maroco-sahraouies, ajoutant: "je suis convaincu que nous sommes au début d'une ère nouvelle pour le Maroc et le Sahara". Il a appelé le Front Polisario à ne pas "se mettre en retard".

06.12.99

Rapport du secrétaire général sur le Sahara Occidental S/1999/1219

Le secrétaire général constate que, au vu du nombre de recours déposés et de ceux qui viendront probablement s'y ajouter, le référendum ne peut avoir lieu avant 2002, voire plus tard. Il décrit les faits nouveaux intervenus depuis le 28.10.99:

ABONNEZ-VOUS

Abonnement à Sahara Info : 60 F

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

ADHESION 2000

Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adhésion : 80 F.

Cotisation de soutien : 140 F. Membre donateur : 440 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de vtre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 - 75227 PARIS CEDEX 05)

Bien libeller votre chèque en séparant l'adhésion et de l'abonnement.

Sahara Info

Bulletin de l'AA.RASD
356 rue de Vaugirard
75015 Paris

Secrétaire Générale : R. Villemont
Directeur de la publication : F. Jacob
Responsable de rédaction : R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Riché
C. Mangin
E. Muller
M. Hermange

Imprimé par "la Draveilloise"
13 rue Anatole France - 92120 - Draveil
novembre - décembre 1999
"Dépôt légal" - N°108
Prix de l'abonnement : 60 F.
N° de Commission Paritaire: 07 99 G5 82 29
(en cours)